

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

CO-DEC

Solutions informatiques


www.co-dec.ch


Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Corgémont se prépare à accueillir la 93^e Fête de lutte du Jura bernois

Sur la lancée d'Orvin et Péry, le Bas-Vallon continue à s'investir pour un sport en plein essor



Un programme musical déjà exceptionnel

Basée sur un budget de quelque 100 000 francs, la fête se déroulera à l'est de la localité. Les quatre ronds de sciure seront dessinés sur la place en herbe contiguë à la salle de spectacles, une tente fermée et un abri (pour protéger le public aussi bien de la pluie que du soleil) installés tout à côté, où l'on débitera boissons et nourriture pour les milliers de visiteurs attendus, tandis que la halle La Combe abritera notamment vestiaires, douches et pavillon de prix non vivants. La Fête des jeunes lutteurs débutera à 8 h le samedi 13 juin, qui se poursuivra par une soirée musicale du tonnerre: sur scène, Willy Tell, alias Willy Vogel, un Lucernois qui porte haut la musique folklorique, tout en mariant les genres avec un rare bonheur. Il faut dire que le bonhomme cumule de longues années d'étude de l'accordéon, un passage à la très réputée école de jazz lucernoise et un autre à l'Académie de musique contemporaine de Zurich! Le dimanche, avec les premières passes dès 8 h, la journée sera très chaude. La Chorale des écoles de Corgémont se produira sur le coup de midi, tandis que les Turboladies, une magnifique bande de joueuses émérites de schwyzoise, provenant de la Vallée de Tavannes, animeront le site jusqu'au couronnement des lutteurs actifs. Et ce n'est pas tout, loin de là même, puisque les organisateurs annoncent déjà et notamment, tout au long de ce dimanche, la participation de lanceurs de drapeau et de Fanny Känzig, de Court, joueuse de cor des Alpes reconnue au niveau mondial.

Offert par Martin Tschan, le premier prix, un pur produit de Corgémont, qui fait partie des meilleurs taureaux suisses: Chasseral Argo Jeanfaivre, né le 4 février 2018 au Jeanbrenin

Les 13 et 14 juin prochain, Corgémont accueillera les milliers de spectateurs, provenant de toute la région mais également de l'ancien canton, qu'attirera une nouvelle fois la Fête de lutte du Jura bernois. 93^e du nom, cette édition 2020 se veut d'ores et déjà dans l'exacte lignée des succès complets enregistrés à Orvin en 2018, puis à Péry-La Heutte l'an passé.

La commune répond présent!

Corgémont mettra moins d'un an pour organiser ce rendez-vous, mais avec une efficacité telle que les seules inconnues réelles, aujourd'hui, concernent évidemment la participation sportive. Les lutteurs n'ont en effet pas encore défini leur agenda 2020, mais cela ne saurait tarder. Et l'on sait que la Fête du Jura bernois a acquis une telle réputation de qualité que chaque année certains des meilleurs lutteurs bernois y prennent part. Or les meilleurs Bernois, ce sont aussi les meilleurs Helvètes dans ce sport national!

Quoi qu'il en soit, dès son intérêt exprimé pour cette 93^e édition, Etienne Klopfenstein, maire, a suscité l'engouement autour de lui. «Nous avons très rapidement pu engager des personnes

très compétentes, expérimentées et motivées», souligne le président d'organisation. «Dès lors, nous aurons travaillé moins longtemps que les précédents organisateurs, mais à un rythme très intensif. Notre efficacité est clairement augmentée par les organisateurs de Péry 2019, en particulier leur président Manuel Evalet, qui nous apportent un soutien précieux et très apprécié.»

Et le maire curgismondain de poursuivre: «En quête des deux cents bénévoles nécessaires, nous avons sondé toutes les sociétés locales. Et quoique le délai de réponse ne s'achève qu'avec le mois de février, la plupart ont déjà annoncé leur intérêt.»

Une double image à choyer

De même qu'elle suscite un intérêt croissant en Suisse romande en général, la lutte trouve dans le Jura bernois ses lettres de noblesse, depuis quelques années. Il n'est qu'à voir les succès populaires et sportifs des derniers rendez-vous régionaux. «Cette belle image rejailit incontestablement sur les communes organisatrices, ainsi que sur la région en général, souligne Michel Tschan, vice-président. Une dynamique positive s'est mise en place, nous enten-

dons bien l'honorer en juin prochain.»

Au niveau sportif, dont ils reparleront évidemment en temps voulu, les organisateurs espèrent quelque 150 lutteurs actifs le dimanche, en sachant pertinemment que le premier des plus huppés attirera les autres. Malheureux l'an dernier à Péry, où il fut victime d'une blessure alors qu'il était promis à un très beau résultat, l'enfant du lieu, Lukas Renfer, est bien évidemment espéré fortement. Tout comme Matthieu Burger, un jeune lutteur des Prés-d'Orvin, au très haut potentiel.

Un taureau « maison »

Originalité déjà garantie pour la 93^e fête, le premier prix, un taureau qui a fêté ses deux ans mardi et pur produit de la commune: Chasseral Argo Jeanfaivre, né chez la famille Gisiger au Jeanbrenin sur Corgémont, a été acquis par Martin Tschan. Une bête déjà impressionnante, qui appartient aux meilleurs Helvètes de sa catégorie, et qui représente la dixième génération de sa lignée sur la même exploitation!

C'est donc une rareté de belle valeur que Martin Tschan a décidé d'offrir au grand vainqueur du 14 juin prochain.

www.fetedeluttedujurabernois.ch

Réclame

Comptabilité - Fiscalité

Déclaration d'impôts BE / NE / JU

FIDUCIAIRE
Roger Comte

Place du Marché 7
2610 St-Imier

Rue de la Charrière 25
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.: 032 525 68 26
Mail: roger-comte@hotmail.com

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Du nouveau pour les ordures A Orvin, les Moloks seront mis en service | 3 |
| Un chêne va être planté au Brahon Malade, le marronnier doit être abattu | 5 |
| L'or blanc enfin là Venez faire la fête à Mont-Soleil | 7 |
| Bénévoles recherchés La VCV a besoin de vous | 7 |
| Enseignes très dynamiques Avec les commerces indépendants d'Erguël | 8 |
| La légendaire Ecosse Un film-conférence de John Hudson | 13 |
| Envie de vous faire une toile? Tous les films en page cinéma | 13 |
| Les gagnants récompensés Leurs photos illustreront le programme 2020 | 15 |
| Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional | 15 |
| Les playoffs ont débuté Tramelan et Moutier en décroissent en 2 ^e ligue | 16 |
| VBC La Suze L'équipe masculine cartonne | 17 |
| Soirée annuelle de la FSGF Magnifiques prestations des gymnastes | 17 |

Immobilier

À LOUER
CORTÉBERT

**dans belle maison de maître, avec jardin, calme et ensoleillé
Appart. de 5 pièces**

Cuisine habitable, salle de bains, parquet dans les pièces, véranda et balcon, logement refait. Lave-linge et sèche-linge offerts. Cave et buanderie.

Loyer 1090 fr. + charges 250 fr. Possibilité de conciergerie

Libre de suite
Tél. 032 481 38 32

Célia Aufranc vous invite à l'ouverture de son magasin de décorations et de fleurs



Le 8 février de 9h à 16h à Péry
Venez boire le verre de l'amitié et découvrir de belles surprises



sgv usam

Jean-François Rime
Président Union suisse des arts et métiers

«L'offre de logements en Suisse devait être assurée en premier lieu par le secteur privé»



www.renforcer-nos-pme.ch

COURS DE COR DES ALPES
à Saignelégier le 7 mars 2020

078 633 34 87 jackydomont@bluwin.ch



Un franc par jour

La constance donne confiance. En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix. Merci de votre générosité. www.unicef.ch



LA ROSERAIE

**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Actuellement
Thermographie du bâtiment
extérieur et intérieur

Conseil & subvention énergétique

Rénover son bâtiment intelligemment c'est économiser.
Ingénieur en technique et énergétique, expert CECB
www.mgenergie.ch 079 902 06 51



Mortuaire



Richner sa

Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluwin.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

www.driving-school L -richard.ch

| Premiers secours | Cours de base 1 | Cours de sensibilisation |
|---------------------------------------|---|---------------------------|
| ven 19h00-22h00 et sam 09h00-17h00 | toutes les semaines à Bienne | lundi - jeudi 19h00-21h00 |
| 21 + 22 fév 2020 | Cours de base 2 toutes les semaines à Bienne | 10 - 13 fév 2020 |
| 20 + 21 mars 2020 | Cours de base 3 toutes les semaines à Bienne | 20 - 23 avril 2020 |
| 17 + 18 avril 2020 | | |

Dr. Schwab 5, 2610 St-Imier
Inscription: www.driving-school-richard.ch / 032 325 2000

**FÊTE DE LA NEIGE:
TOUS EN FAMILLE
À MONT-SOLEIL!**



Vendredi 7 février dès 18h00, venez fêter la neige en famille à Mont-Soleil!

Au programme: télébob et téléski gratuits, piste éclairée, restauration chaude, ainsi qu'un concours de construction de bonshommes de neige (avec prix à la clé).

La neige est à l'honneur dans une ambiance conviviale! Et pour faciliter votre rentrée, les retours en funiculaire sont gratuits (courses toute la soirée jusqu'à 23h00).

Renseignements
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch



Le Manoir

FUNICULAIRE SAINT-IMIER



MONT-SOLEIL

Un service complet au cœur de votre région!

Impression numérique et offset

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

Préresse

Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtels-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtels-imprimerie.ch

PÉRY

Avis aux amateurs de théâtre

Le Groupe théâtral de Courtelary entame sa tournée 2020 avec son nouveau spectacle *Pouic-Pouic*, une comédie en trois actes de Jacques Vilfrid et Jean Girault, adaptation de Lionnel Astier et Stéphane Pouplard, mise en scène par André Christ. Les comédiens seront sur la scène du Centre communal de Péry le samedi 7 mars à 20h15. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place par téléphone au 032 485 12 37, ou par



e-mail: walter_hofer@hispeed.ch. | jcl

PLAGNE

Nouvelle caissière à la gym dames

Réunie récemment en assemblée générale, la gym dames se porte bien. Tout au long de l'année écoulée, les 12 membres ont fréquenté avec assiduité les leçons de lundi soir. En plus de la gym, elles ont participé à du yoga ou du Feldenkrais. Quand la météo l'a permis, elles se sont défoulées lors d'une activité à l'extérieur. Toujours très apprécié, le petit déjeuner du mois de mai a rencontré un grand succès. En automne, la gym dames était de sortie en Gruyère.

Une nouvelle caissière a été nommée en la personne de Véronique Schmid.

En 2020, le petit déjeuner se déroulera le dimanche 3 mai. Une date à réserver.

Rappelons encore que les leçons de gym ont lieu le lundi soir à 19h45 au Centre communal à Plagne (sauf pendant les vacances scolaires). Elles sont données par une monitrice qualifiée et motivée, Martina Allenberg. Chacune est la bienvenue pour venir essayer. | mya

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE ET ÉCOLE PRIMAIRE ET ENFANTINE D'ORVIN

Inscription des nouveaux élèves

Ecole enfantine (1^{re} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2015 et le 31 juillet 2016, ainsi que ceux qui ont reporté la 1^{re} année commenceront l'école enfantine le 10 août.

Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'ins-

cription, nous vous prions de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 358 13 55 d'ici au 18 février.

Ecole enfantine (2^e année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2^e année d'école enfantine. | dir

PÉRY

Bravo champion !

National Winter Games du 23 au 26 janvier à Villars-sur-Ollon

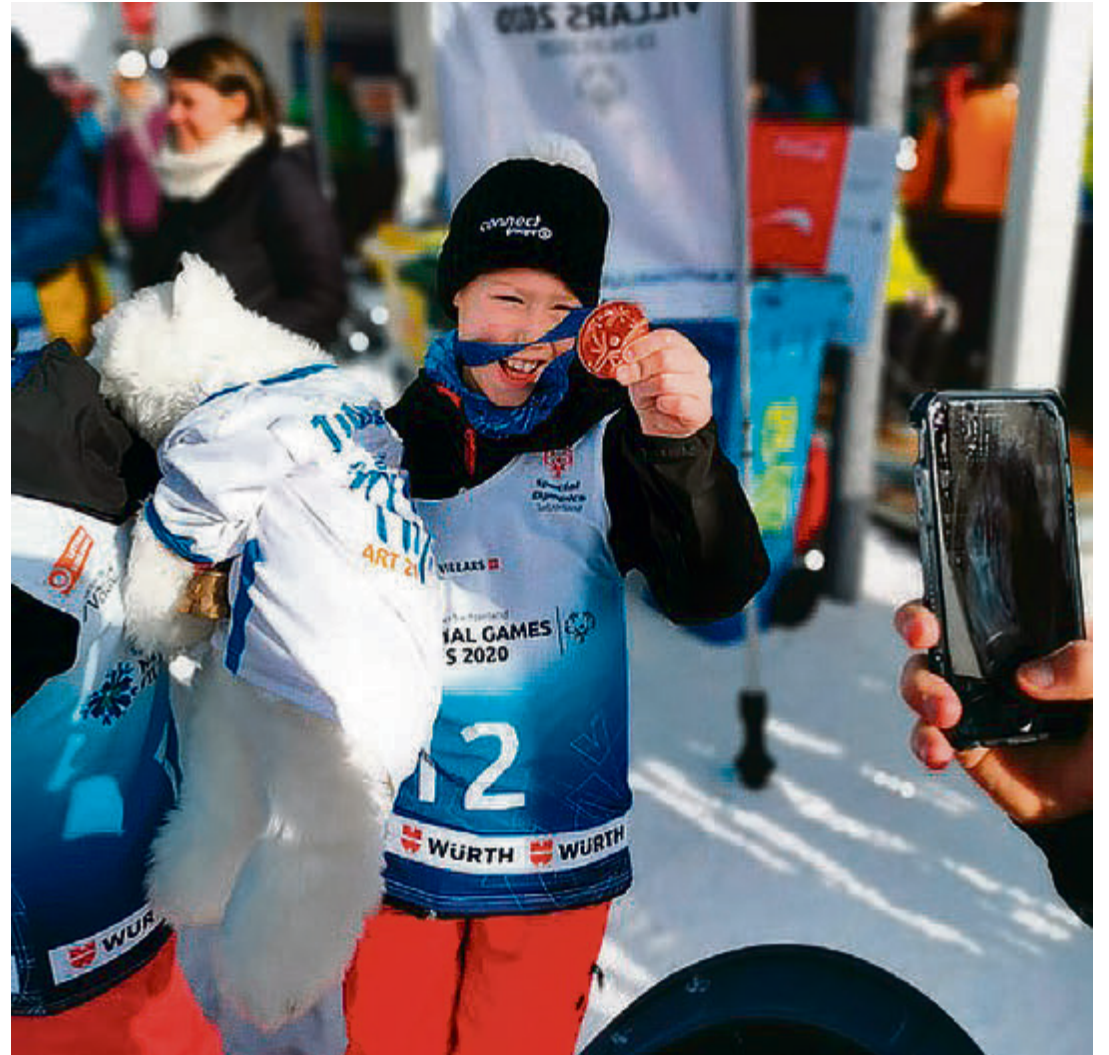
Les derniers Jeux Olympiques de la Jeunesse ont été suivis directement par les National Winter Games qui se sont déroulés du 23 au 26 janvier à Villars-sur-Ollon. Cette manifestation regroupait environ 600 athlètes suisses en situation de handicap, ainsi que des représentants d'une dizaine de pays.

C'est à cette occasion que Roman Simonin, de Péry, participait à ses premiers jeux olympiques dans les disciplines du slalom spécial et du slalom géant. Rien que pour ces disciplines, ce sont environ 180 participants souffrant de handicaps divers, qui se sont élancés sur les 2 parcours, la première fois pour connaître dans quelle catégorie ils seront alignés et la seconde pour l'obtention d'un classement avec médailles à la clé.

Du bronze et un ruban

Dans sa catégorie, Roman a obtenu une médaille de bronze en slalom géant et un ruban en slalom spécial, de quoi rendre fière toute sa famille. A noter que Roman, qui n'a que 12 ans, concourait avec des participants bien plus âgés que lui, la plupart adultes.

Félicitations à ce jeune athlète pour cette super performance, qu'il continue sur cette voie, qui lui apporte beaucoup. | familles simonin et nobs



Roman, fier de sa médaille de bronze

PÉRY-LA HEUTTE

Des nouvelles du Cartel des sociétés

Sous la présidence, pour la première fois, de Manuel Evalet, l'assemblée générale du Cartel des sociétés a eu lieu lundi le 27 janvier dernier. Le président a souhaité la bienvenue aux délégués des 18 sociétés représentées sur 25, ainsi qu'aux représentants des autorités municipales.

Le Cartel des sociétés déplore la démission du Chœur-mixte Péry-Sonceboz,

du Football-Club ainsi que du Vélo-Club, ceci en raison de la dissolution desdites sociétés.

Le caissier, André Augsburg, a présenté les comptes annuels, sains, lesquels ont été acceptés par les délégués présents.

Le comité rééligible en 2022 reste inchangé et se compose de Manuel Evalet, André Augsburg et Gabrielle Joray. Les anciens statuts datant de 1997

ont été revus par le comité et acceptés après avoir été soumis aux délégués.

Une remplaçante de la responsable du matériel a été nommée en la personne de Rose-Marie Roggo.

Diverses propositions d'achat pour compléter ou remplacer le matériel ont été faites. Le comité est chargé de l'achat d'un chauffe-assiette et/ou d'un nouveau frigo.

Le calendrier des manifestations a été établi jusqu'à fin 2021 et la secrétaire enverra les programmes définitifs d'ici mi-février. Elle prie les sociétés, de lui transmettre tous changements au plus vite et également dans le courant de l'année.

Après les salutations des autorités municipales, Manuel Evalet a levé l'assemblée en invitant les délégués à l'apéritif. | la secrétaire gabrielle joray

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Mise en service des Moloks pour ordures ménagères

Nous informons la population de la mise en service des conteneurs semi-enterrés à Orvin pour les déchets ménagers incinérables (uniquement pour les sacs consignés Celtor). Ceux-ci seront mis en service après le ramassage du mercredi 12 février. A partir de cette date, tous les dépôts autres que dans les Moloks ne sont plus autorisés pour le ramassage des sacs à ordures ménagères.

Des conteneurs métalliques 800 litres seront déposés à titre provisoire au quartier des Ouches et sur la Petite Place au centre du village. Ces conteneurs 800 litres devront toujours contenir uniquement des sacs consignés Celtor. S'il arrivait que ces conteneurs soient remplis avant le prochain ramassage hebdomadaire,

il n'est pas permis de déposer des sacs d'ordures à côté sur le sol, mais ils devront obligatoirement être déposés dans un Molok.

Nous informons la population que l'utilisation des Moloks est autorisée uniquement les jours ouvrables de 6h à 22h.

Pour les habitants qui utilisent des conteneurs 250 litres ou 350 litres, ceux-ci ne seront plus vidés par le camion! Par conséquent, il est nécessaire d'utiliser uniquement les sacs Celtor (17, 35, 60 ou 110 litres) et de les déposer dans les Moloks. Les citoyens qui possèdent encore des vignettes 250 ou 350 litres peuvent venir se faire rembourser aux guichets de l'administration municipale.

Pour toutes les autres tournées de ramassage (papier, carton, tournée verte, encombrants et ferraille) selon le MEMODÉCHETS, les points blancs restent en fonction.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous remercions d'avance toute la population de respecter ces consignes. | cm

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Remplacement assuré à la conciergerie

Les services municipaux de conciergerie sont à nouveau au complet. Le départ enregistré en fin d'année a en effet été suppléé par un engagement. Parmi les offres reçues, le Conseil municipal a choisi Milan Samolovac, un ressortissant de Tramelan, célibataire et âgé de 26 ans; originaire de Croatie, il est arrivé en Suisse durant sa première année de vie, a effectué toutes ses classes obligatoires à Tramelan et possède la nationalité helvétique. Plus important: le nouvel employé, qui est entré en fonction lundi, est au bénéfice d'un Certificat fédéral de capacité de technicien de surface; il possède donc la formation exacte souhaitée par les autorités et a de surcroît pu acquérir jusqu'ici une belle expérience en tant qu'intérimaire.

L'Exécutif local et les services techniques adressent encore leurs vœux de bienvenue à Milan Samolovac et lui souhaitent de trouver pleine satisfaction dans son poste à Péry-La Heutte.

La réorganisation du service, plus particulièrement la répar-



Milan Samolovac est entré au service de la Municipalité le 1^{er} février officiellement

tion des tâches, est en cours après cet engagement.

Rappelons que Manuel Lopez exerce la fonction de chef conciergerie à cent pour cent, son nouveau collègue assumant également un poste plein; Rosalia Busto travaille pour sa part à 50%, sur La Heutte, tandis que Raymond Grosvernier, actuellement employé à 25%, terminera son pensum à fin mars, pour une retraite bien méritée. | cm

Une amélioration le long de nos rues

Bonne nouvelle: le parcage non autorisé a diminué le long des rues communales, cet hiver par rapport au précédent. Le Conseil municipal s'en réjouit et remercie les automobilistes qui se conforment aux prescriptions en vigueur. Il rappelle que l'interdiction de stationner, le long des rues, vise à assurer une sécurité optimale pour tous les usagers de nos chaussées, notamment en permettant un déneigement correct des routes et trottoirs et

en garantissant une meilleure visibilité des piétons les plus fragiles, enfants en tête.

L'Exécutif local précise qu'il continue cependant à mandater Yanik Chavaillaz, afin qu'il amende à l'avenir encore les propriétaires de véhicules irrespectueux des règles en vigueur. Et quelles que soient les réactions face à cette tâche confiée au responsable technique, les élus le soutiennent pleinement. | cm

Containers

Nous informons les citoyens que les containers à ordures ou tout autres conteneurs doivent être retirés des points blancs après chaque tournée de ramassage.

Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Soutiens

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière d'accorder quelques soutiens financiers. Le premier se monte à 500 francs et

est destiné à la prochaine Fête de lutte du Jura bernois, qui se déroulera à Corgémont les 13 et 14 juin prochains.

En faveur du Ski-Club La Heutte, pour l'organisation du Téléthon 2019, les autorités ont également décidé de verser un demi-millier de francs. Dans la foulée, elles ont avalisé le don du même montant pour l'édition 2020 de cette action d'entraide. Un don de cent francs, qui correspond au prix d'une adhésion, revient à l'Association diabète-jura bernois, un autre, du même montant, à Pro Natura. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Emplois



La crèche "Les Moussaillons" recherche un(e) remplaçant(e) (sur appel) dès le 1^{er} avril ou à convenir.

Profil du poste :

- Etre au bénéfice d'un diplôme d'EDE ou d'ASE
- Etre flexible et d'une grande disponibilité
- Travailler en équipe
- Remplacer le personnel lors d'absence (maladie, vacances)
- Prendre en charge l'accueil des enfants allant de 3 mois à l'entrée à l'école.

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Crèche Les Moussaillons
Grand'Rue 56, 2608 Courtelary
ou creche.lesmoussaillons@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires: 032 943 10 70

Salle de Spectacles – Saint-Imier
SUPER LOTO

Dimanche 9 février 2020 à 16 h

Système fribourgeois
20 tournées « Standard »
+ 5 cartons « Royale » (hors abonnement)
1 semaine à Djerba pour 2 personnes - Séjour à New York pour 1 personne - 1 semaine à Abu Dhabi pour 1 personne Montres de luxe Longines
Corbeilles garnies – plateaux de fromages – bons d'achats
1 carte 14.- ; 1 planche 60.- ; illimité 70.- ; enfants jusqu'à 12 ans 10.- la carte
Quine – Double quine – Carton – Numéro Joker – Système Loto-Tronic
Corps de Musique Saint-Imier



Boucherie Charcuterie

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Saucisses sèches du Parc Chasseral

Semaine blanche La boucherie sera fermée

du 10 au 15 février 2020

CHANGE 4 GOOD
Faites don de votre ancienne machine à coudre pour une école de couture au Cambodge. (Toutes les marques, tous les modèles)
En échange recevez 200 CHF de rabais pour une nouvelle BERNINA: B335, B485, B535, B570, B590, B770 et B790 jusqu'au 30.04.2020

SCHLÄPFER Nähmaschinen Rue Jakob-Rosius 24 | 2502 Bienne
made to create **BERNINA** 032 345 12 45 | www.berninabel.ch



Infirmier/infirmière ES
Au cœur des soins et de la relation humaine



Délai d'inscription «volée août 2020»: **28 FÉVRIER 2020**

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES pour profiter des avantages de cette filière offrant d'excellents débouchés:

- des compétences recherchées
- une formation de haut niveau
- une rémunération de niveau tertiaire
- une voie directe vers l'autonomie
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch



Située à 25 minutes de Bienne et de LaChaux-de-Fonds, notre entreprise est spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et est partenaire des leaders mondiaux de l'horlogerie.

Nous souhaitons engager pour la rentrée d'août 2020 un ou une :

- APPRENTI/E MICROMÉCANICIEN/NE**
- APPRENTI/E QUALITICIEN/NE EN MICROTECHNIQUE**

Et pour août 2021 un ou une :

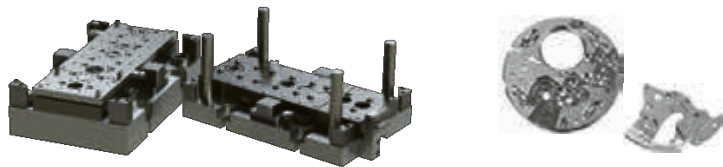
- APPRENTI/E MÉCANICIEN/NE DE PRODUCTION**
- APPRENTI/E INFORMATICIEN/NE**
- APPRENTI/E DESSINATEUR/TRICE EN CONSTRUCTION MICROTECHNIQUE**

Nous demandons

- Une scolarité obligatoire achevée avec succès
- Un intérêt marqué pour la technique
- Une personne rigoureuse et motivée

Nous offrons

- Une formation étendue et complète
- Un encadrement professionnel confirmé
- Un cadre de travail moderne et dynamique
- Des conditions sociales étendues



Vous avez envie de vous former au sein d'une entreprise orientée vers l'avenir? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation ainsi que vos derniers bulletins scolaires, à l'attention des ressources humaines.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature.

EMP Ebauches Micromécanique Combe-Aubert 3 contact-rh@empsa.ch
Precitrame SA 2720 Tramelan www.empsa.ch

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme Campagne publicitaire Multimédia
Site internet Création de stand www.clin-d-oeil.net

ACTIONS D'HIVER

| | | BRUT | NET | % |
|--|----------------|--------|--------|-----|
| Suzuki Celerio Top | boîte manuelle | 14'990 | 12'900 | 14% |
| Suzuki Celerio Compact+ | boîte manuelle | 13'530 | 11'400 | 16% |
| Suzuki Ignis Piz Sulai Hybrid 4x4 | boîte manuelle | 21'080 | 17'900 | 16% |
| Suzuki Ignis Piz Sulai Top Hybrid 4x4 | boîte manuelle | 23'480 | 19'900 | 16% |
| Suzuki Ignis Tradizio Top 4x4 | boîte manuelle | 23'230 | 18'900 | 19% |
| Suzuki Swift Piz Sulai Top Hybrid 4x4 | boîte manuelle | 23'900 | 21'900 | 9% |
| Suzuki Swift Piz Sulai 4x4 | boîte manuelle | 21'900 | 18'900 | 14% |
| Suzuki SX4 S-Cross Piz Suali Top 4x4 | automatique | 37'900 | 31'900 | 16% |
| SX4 S-Cross Tradizio Top | boîte manuelle | 32'790 | 27'400 | 17% |

Les prix de tous les véhicules incluent la couleur métallique et le remplissage du réservoir.
Modèles Piz Sulai: en plus, 4 pneus d'hiver gratuits sur jantes en aluminium
Modèles Tradizio: en plus, 4 pneus d'hiver gratuits sur jantes en acier et garantie d'usine de 3 + 2 ans
Modèles Celerio: en plus, 4 pneus d'hiver gratuits sur jantes en acier

Pour tous les véhicules: il n'y aura pas de frais supplémentaires pour vous!

JUST GARAGE GmbH Tél. 032 377 17 37
Bielstrasse 12
2542 Pieterlen
garagejost.ch

Nous cherchons: dès le 1er avril 2020 une personne polyvalente pour notre entreprise
Nous proposons: des conditions d'emploi équitables et un travail varié
Nous attendons: permis de conduire cat. B et bonnes compétences en allemand oral
Avec plaisir: nous attendons votre candidature, par écrit ou en format électronique (info@garagejost.ch)



ICI

voilà votre annonce
aurait été lue

2 col x 175 mm
262 francs 50 + TVA

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Ratifiée

Le Conseil municipal a ratifié l'ordonnance d'organisation de la crèche municipale. Ce texte découle du règlement éponyme accepté en assemblée municipale de décembre dernier. | cm

Mieux assuré

Les autorités ont accepté la proposition de l'assurance immobilière cantonale (GVB), d'ajouter à leur contrat le module *Terra*, qui assure contre les dangers naturels du type tremblement de terre. Cette augmentation de couverture coûtera 2100 francs par année, pour l'ensemble des bâtiments communaux. | cm

Trop de crottes

Malgré les nombreuses poubelles ad hoc installées dans la commune – et qui seront tout prochainement complétées par un conteneur au chemin du Brahon –, de multiples crottes de chiens souillent toujours les espaces publics, les champs privés et autres rues ou trottoirs de la localité. Des réclamations ont été présentées à ce sujet à la Municipalité, laquelle rappelle que les personnes qui laissent traîner les excréments de leurs animaux sont passibles d'amendes. | cm

Pour les infos

Le Conseil municipal a approuvé un crédit de 6000 francs pour le nouveau panneau d'affichage qui sera installé sur la place de Sombeval au printemps prochain. Le démontage de l'ancienne installation sera effectué par les cantonniers. | cm

Pour les rues

Dans sa séance de la semaine dernière, l'Exécutif local a voté un crédit supplémentaire de 10850 francs pour une étude sur l'aménagement des rues Centrale et de la Gare, ainsi que la planification de la circulation devant la Coop. Cette étude sera menée tout prochainement par le bureau spécialisé Dudler. | cm



Un chêne au Brahon

C'est un chêne qui se dressera bientôt au Brahon, juste en dessous du complexe éponyme.

Le Conseil municipal avait annoncé qu'il commanderait une expertise professionnelle du marronnier actuellement en place. Celle-ci a été menée par Markus Angehrn, forestier de triage de Bienne, La Heutte et Sonceboz, lequel conclut que cet arbre doit être abattu, parce qu'il pourrit de l'intérieur.

Les autorités en ont pris acte avec grand regret et ont libéré dans la foulée un crédit de 2613 francs, qui financera l'entier des travaux nécessaires, à savoir l'abattage du marronnier, son évacuation et son élimination, la livraison de 4 mètres cubes d'humus, ainsi que l'achat, la livraison et la plantation d'un chêne pédonculé pyramidal. C'est à la Bourgeoisie de Bienne qu'est confié ce mandat. | cm

Arrêtés de comptes

Le Conseil municipal a accepté quatre arrêtés de comptes. Le premier concerne la récente réfection des sentiers du cimetière, qui a coûté très exactement 65070 francs, soit 1936 francs de plus que le crédit initialement voté.

La réflexion du chemin d'accès au complexe du Brahon, détaillée dans le deuxième arrêté de comptes, aura pour sa part coûté un peu plus de 53400 francs, soit un dépassement de quelque 400 francs.

Le troisième document concerne la conduite d'ali-

mentation en eau potable du secteur Fin-du-Pertuis Ouest. Le crédit se montait à 40000 francs, il a été dépassé d'une centaine de francs.

Le dernier document financier concerne la réfection de la rue Fin-du-Pertuis, réalisée l'année dernière. Il sera présenté en détails à l'assemblée municipale de juin prochain. Signalons que le Législatif avait approuvé un crédit de 385000 francs, alors que la facture finale se monte à 375864 francs. | cm

Hydrantes : une circulaire

Le Conseil municipal et le service technique municipal ont réalisé une circulaire réglant dans les détails la procédure en vigueur pour l'utilisation des bornes hydrantes. On y explique en particulier la manipulation des bornes et elle sera remise à tous les utilisateurs, agriculteurs, entreprises, service des ponts et chaussées, etc.

Il est rappelé que le déplombage d'une borne hydrante requiert une autorisation pré-

alable, à demander auprès de l'administration municipale. Après usage, il est indispensable d'avertir le fontainier, afin qu'il vienne purger et replomber la borne.

Parallèlement, le Conseil municipal a acheté cinq cents indicateurs de vol d'eau, afin d'en détenir une réserve suffisante; on soulignera que les sapeurs-pompiers doivent régulièrement faire sauter ces plombs, qui valent à peine plus d'un franc pièce. | cm

Pour les hommes et la faune

Les habitants de la commune ont reçu ou recevront ces jours un sondage distribué en tous ménages, lancé par les autorités municipales quant à une potentielle extinction nocturne de l'éclairage public. Les réponses devront être remises à l'administration jusqu'au 28 février prochain.

On précisera que l'extinction proposée porterait de 1h à 5h. Si ce genre d'action

permet une légère économie d'énergie et donc d'argent, tel n'est pas son but principal. Une véritable nuit est en effet profitable aux humains et à la faune en général. On sait que l'éclairage perturbe le sommeil et le cycle biologique de tous les êtres vivants; pour les insectes, il est littéralement catastrophique et l'on sait que leur diminution est très inquiétante. | cm

Mettez vos annonces à jour

Le Conseil municipal invite expressément les propriétaires de logements ou autres maisons à informer l'administration municipale lorsque leurs biens ont trouvé preneurs.

C'est gratuitement que chacun peut inscrire, sur le site internet de la commune (onglet PRATIQUE/Immobilier), les appartements ou immeubles à louer ou à vendre sur le territoire communal. Malheureusement, les auteurs desdites annonces oublient fréquemment de les supprimer une fois l'affaire conclue. De ce fait, la rubrique perd tout son intérêt pour les personnes en recherche d'un toit...

Les intéressés sont par avance remerciés de leur vigilance. Tout le monde sort gagnant d'une rubrique collant à l'actualité. | cm

Fuite d'eau : la procédure précisée

Les autorités et le service technique municipal viennent de mettre au net deux formulaires officiels détaillant la marche à suivre respectivement en cas de problème de vanne ou de fuite d'eau sur une conduite privée. Ces documents seront distribués à chaque propriétaire concerné lorsque se produira un des deux cas.

Si le service des eaux constate une défectuosité sur la vanne d'arrêt d'un immeuble, ou si cette vanne lui demeure introuvable, le propriétaire concerné doit procéder au dégagement ou à la réparation dans les deux mois suivant le signalement, lequel sera donc effectué au moyen du premier formulaire.

Le second document sera délivré en cas de détection d'une fuite d'eau. Dès lors, le propriétaire de la conduite privée concernée pourra choisir deux procédures, à savoir la gestion des réparations par lui-même ou par le fontainier municipal. Dans les deux cas, les travaux doivent être réalisés impérativement dans les quatre jours suivant la découverte de la fuite.

On rappellera que le réseau d'alimentation en eau potable est surveillé et la consommation mesurée en détail durant toutes les nuits. Au matin, le responsable technique se penche sur ces mesures et lance une procédure de contrôle en cas de résultats inhabituels. | cm

PÉRY

Du folklore pour tous

C'est le dimanche 23 février que le Club de lutte de Péry organisera sa traditionnelle *Stubete*, journée folklorique, avec au menu trois orchestres. Les trois formations présentes seront

l'orchestre Ländlerquartett-Schmid de Frutigen (voir photo), le Schwyzerörgeli-Quartett Truebergiele de Trub, et le Schwyzerörgeli-Freunde Egolz de Gelterkinden. Le comité et la société Club

de lutte Péry vous convient à partir de 11h à cette mémorable journée folklorique, aux couleurs du folklore bernois et de la campagne bâloise. Restauration chaude et entrée libre. | jc/



Le Ländlerquartett-Schmid de Frutigen

ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY 60 années à eux 3

Lors de son assemblée générale, 3 membres de l'Ensemble d'Accordéons Péry ont été vivement applaudis pour leur fidélité. Il s'agit de Quentin Schwab, Marie-Antoinette Vuilleumier, Colette Ganguillet, pour respectivement 10 et 15 ans et 35 ans d'activité. Marie-Antoinette Vuilleumier a été nommée membre d'honneur de l'Ensemble. Félicitations à tous les trois. | dk

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Les autorités hors cadre

Le Conseil municipal a fixé au samedi 22 février prochain sa désormais traditionnelle journée annuelle de réflexion. A cette occasion, il se réunira hors cadre et tiendra une réunion qui ne fera l'objet d'aucun procès-verbal.

L'objectif de cette séance particulière consiste à réfléchir et échanger des idées à bâtons rompus, sur les thèmes importants concernant la commune. Ce 22 février, l'un

des sujets principaux à étudier, sans prendre aucune décision rappelons-le, consistera en la réduction potentielle du nombre de dicastères communaux; ceux-ci sont actuellement au nombre de neuf, soit nettement plus que dans les communes voisines. Dans une discussion informelle, les élus étudieront les avantages et les inconvénients de cette originalité curgismondaine. | cm

Source

Le Parc régional Chasseral a proposé de coordonner la remise en valeur de la source située le long de la charrière du Droit. Ce trop-plein se déverse actuellement dans une vasque en béton qui est peu propice au développement de la faune et de la flore typique des sources. La vasque sera donc démontée et remplacée par des blocs en pierre. Le projet sera financé à 90% par le Parc et les 10% restants seront à charge de la commune, soit une modeste dépense de quelques centaines de francs. Le Conseil municipal a donné son feu vert de principe à ce projet qui sera réalisé dans le courant de l'année. | cm

Robidog

Un nouveau Robidog sera prochainement installé vers le pont sur la Suze au chemin des Isles. Ce lieu est très apprécié pour les promenades, également avec les chiens, vu la proximité du sentier le long de la Suze. Un appel est lancé à cette occasion aux personnes qui promènent leur chien. En hiver, les crottes sont très visibles et il apparaît que les incivilités sont fort nombreuses. Les propriétaires sont donc instamment priés de ramasser les déjections de leurs animaux favoris pour éviter que les bords des rues ne ressemblent à des dépotoirs à ciel ouvert, comme c'est actuellement le cas à l'endroit précité. | cm

BIBLIOTHÈQUE DE CORTÉBERT



Nouveaux livres

La bibliothèque est fermée le 12 février (semaine blanche).

Le prêt des livres est gratuit pour les enfants et coûte 10 francs par année pour les adultes.

ADULTES

A bout de nerfs | James Barnaby
Dans l'ombre du paradis | Viveca Sten
Là où chantent les écrevisses | Delia Owens

ADOS

Je sais que tu te souviens | Jennifer Donaldson

ENFANTS

Tu grandiras, petit girafon! | Les animaux de Lou

Tu es libre, petit éléphant! | Les animaux de Lou

S.O.S. costume de bain | Moi, je lis tout seul!

Walter enquête à la patinoire | Mes p'tits albums

Pris au piège à Yverdon-les-Bains | Enquêtes de Maëlys

Le mystère du monstre d'argile | Aventuriers de l'étrange

Le mystère du sorcier à la tête de loup | Aventuriers de l'étrange

Le mystère de la ferme aux citrouilles | Aventuriers de l'étrange

Le chien des neiges | La cabane magique

BANDES DESSINÉES

Banzaï! | Pilo
Astérix et les Normands | Astérix
Le cadeau de César | Astérix

La neige est enfin là, venez la fêter ce soir !

La société du Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil organise ce soir vendredi sa traditionnelle Fête de la neige, à Mont-Soleil bien évidemment. Ce rendez-vous nocturne s'adresse à toute la population et en particulier aux familles, qui passeront sur place un moment aussi agréable pour les enfants que pour leurs parents, grands-parents et autres accompagnants.

Ces bonhommes tant attendus

L'or blanc a tant tardé à recouvrir nos sommets, cette saison, que les enfants doivent avoir des fourmis dans les mains, à l'idée de construire enfin un bonhomme de neige. Ils en auront l'occasion ce soir à Mont-Soleil, avec le concours ouvert à tous, par équipe qui recevront chacune une pelle et une carotte. Les intéressés feront bien de prendre avec eux les accessoires qui rendront leurs créations inimitables.

Ce concours avait mis l'an dernier une ambiance particulièrement chaleureuse, d'autant que les prix sont pour le moins sympathiques.

Les enfants et les sportifs se régaleront de surcroît sur la piste de ski comme sur celle de

bob, les deux remontes-pentes étant ouverts gratuitement durant toute la fête.

Bon appétit!

Pour passer une très belle soirée, il ne sera pourtant pas indispensable de chausser les lattes, de sculpter la neige ou de se risquer sur un bob. Les visiteurs pourront en effet profiter de la tente qui sera dressée aux bas des pistes, où l'on pourra déguster les raclettes et autres saucisses servies par l'équipe du restaurant Le Manoir. Il y sera délivré également des boissons chaudes et froides, qui satisferont aussi bien les amateurs d'apéritif convivial ou de fromage chaud que les participants en quête de breuvage réchauffant.

Funi gratuit

En sus de cette animation attractive, la Société organisatrice fait un geste appréciable pour la sécurité et le confort de ses hôtes, puisque les courses descendantes, en funiculaire, seront gratuites pour tous. L'installation circulera jusqu'à 23h. | funi

Aujourd'hui 7 février
Dès 18h à Mont-Soleil
A côté de la station supérieure



Le télébob sera accessible gratuitement ce vendredi soir!



Rien de plus fun que de construire un bonhomme dans la nuit, grâce au concours organisé ce soir à Mont-Soleil

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Soutiens

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière d'accorder deux aides financières à des manifestations liées à l'agriculture régionale.

Il offre ainsi un montant de deux cents francs à l'Association d'élevage de Courtelary et environs, pour la fête qui marquera son 75^e anniversaire, le 3 octobre prochain sur l'exploitation de Bruno Binggeli, au Pré du Roc.

Pour la 24^e Arc Jurassien Expo, qui réunira les meilleures vaches laitières de l'Arc jurassien, le 21 mars prochain à Saignelégier, les élus ont décidé de verser cent francs.

| cm

Délégation

Le conseiller municipal Roberto Previtali a représenté les autorités locales à l'assemblée générale annuelle de La Fanfare Villeret-Courtelary, qui s'est tenue hier jeudi à Villeret. | cm

LA VCV RECRUTE

La prochaine édition de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret est fixée au samedi 5 septembre. Fidèle à son habitude, le comité s'est déjà mis au travail en vue de l'organisation de cette 21^e édition. Le comité d'organisation est à la recherche de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles. En effet, après 20 ans d'activité, plusieurs membres du comité ont décidé de lever le pied. Les personnes intéressées à repouvoir ces postes au sein du comité ou simplement à s'annoncer comme bénévoles peuvent prendre contact avec Michel Walthert, président du comité d'organisation (par téléphone au 076 200 76 87 ou par courriel à michel.walthert@vtxnet.ch). Si vous souhaitez vous associer à cette belle aventure, n'hésitez pas. Un grand merci. | mw

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Réclame

En novembre 2015, Sonvilier plébiscitait le projet intercantonal des Quatre Bornes, par trois quarts des votants. Cet intérêt ne fait que croître, pour un projet qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie énergétique fédérale, mais aussi dans la volonté manifestée par la collectivité de prendre en mains son avenir énergétique. Produire de l'électricité propre ici et l'économiser grâce à diverses mesures modernes d'efficacité, tel est le but visé.

Si l'on ne s'y met pas, alors qui le fera ?

Pour la défense des droits humains
Passe aux actes sur amnesty.ch

AMNESTY INTERNATIONAL



Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



SysConcept: la maîtrise de votre image

Depuis plus de 15 ans, SysConcept est votre spécialiste pour la conception, l'intégration, l'installation et la maintenance de systèmes de communication audiovisuels. L'organisation et l'assistance technique lors d'événements et la location de matériel complètent l'offre de la société.

Forte de ses compétences et de son large réseau de partenaires, SysConcept vous accompagne dans la conception et la réalisation de vos projets, quelle qu'en soit l'ampleur.

SYSCONCEPT
AUDIOVISUEL
www.sysconcept.ch

Basée à Cormoret et à Boudevilliers, SysConcept dispose de nombreuses références dans la région et ailleurs, notamment dans les domaines suivants:

- Equipement audiovisuel et scénique de salles polyvalentes, auditoriums
- Equipement audiovisuel de salles de conférence et de formation
- Sonorisation d'églises
- Sonorisation pour le sport et la culture
- Technique de conférence: traduction simultanée et systèmes de votes
- Prise de vue et streaming vidéo
- Equipements techniques de musées
- Ecrans géants LED (ex. Euro de football)
- Location matériel audio, vidéo, de scène et d'éclairage

Contactez-nous pour discuter de votre projet ou pour un conseil personnalisé sans engagement. Nicolas Py ou Gérard Py seront à votre écoute au 0848 606 909 ou par email info@sysconcept.ch



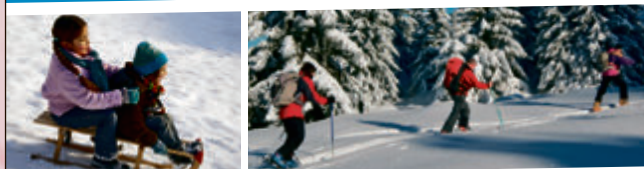
SysConcept Sàrl | Route Principale 4 | 2612 Cormoret | www.sysconcept.ch



RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches:
offrez-leur un bon cadeau!

SKI, BOB ET RAQUETTES:
FOULEZ LA NEIGE AVEC LE FUNI!



Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch



La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine
Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier
032 941 72 10 • epiceriefine@lavinoterie.ch

Pour votre Saint-Valentin,
pensez aux plaisirs de la table!

Vin fins et fromages coquins, bières artisanales
et tartinades, terrines et plats cuisinés régionaux,
huiles, vinaigres, moutardes...

Tout ce qui pourrait vous faire passer
une excellente soirée, vous le trouverez
à La Vinoterie-Laiterie Demont.

50% 40% 30%

Rêve d'enfant
Profitez de nos
SOLDES

rue Francillon 34 - 2610 St-Imier - 032 534 61 04 - www.revedenfant.ch

Joyeuse
Saint-Valentin



Votre sécurité n'a pas de prix, elle vaut bien un contrôle électrique

Les offres sont gratuites et les prix compétitifs chez Cyril Cattin, conseiller en sécurité électrique breveté, installé à Saint-Imier

La majorité des incendies sont dus à l'électricité: installations «bricolées», modifications effectuées par des non-professionnels, appareils défectueux. Pour éviter ces sinistres, quelques règles de sécurité suffisent. Le contrôle des installations électriques en fait partie, qui doit être effectué régulièrement dans tous les immeubles, sa périodicité dépendant du genre d'objet et de son usage.

Vous avez reçu votre demande pour le contrôle périodique de vos installations électriques?

En général, le distributeur d'électricité invite les propriétaires privés à commander un contrôle. C'est votre cas? Contactez CATTIN CONTRÔLE ELEC, qui vous présentera une offre gratuite et un service à prix très compétitif.

Vous avez opéré des modifications, même mineures, sur votre installation électrique?

Vous avez installé de nouveaux appareils, changé l'affectation de certaines pièces, alimenté votre véranda en électricité? Vous n'êtes pas certain que tout danger soit écarté dans votre logement ou votre atelier? Sans doute est-il temps de commander un contrôle. Effectué par Cyril Cattin, il vous vaudra des conseils avisés en matière de sécurité pour vous et pour vos biens. En toute neutralité, ce professionnel expérimenté vous signalera tous les dangers potentiels, même invisibles.



Cyril Cattin | Rue de Tivoli 39, 2610 Saint-Imier | 079 613 24 50 | info@cattin-contrôle-elec.ch | www.cattin-contrôle-elec.ch



La Torsade
Boutique

Derniers jours de soldes!
Toutes les collections hiver à 50%

Rue Dr-Schwab 4 • 2610 Saint-Imier • 032 940 71 71
Grand-rue 30 • 2735 Valbirse • 032 492 21 71

Rénovation ou construction plus qu'accessible! Nous sommes votre fournisseur idéal!

Carrelage défiant toutes concurrences
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages **des solutions adaptées à vos budgets.**
- Notre **exposition permanente de Saint-Imier à 2 pas de chez vous**, ouverte du lundi au vendredi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité.
- **Douche à l'italienne et colonne de douche**, tout le monde en veut et vous pourrez les voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous présenter.
- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toutes concurrences et qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.
- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais, que de la **qualité!**
- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous **garantir un service après-vente irréprochable**, même à long terme.

FCM sàrl

www.fcmsarl.ch

Exposition permanente

FCM Sàrl • Rue Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16 • F 032 941 50 55 • info@fcmsarl.ch



Chalet
Mont-Crosin

Hôtel - Restaurant

Mont-Crosin 65, 2610 Mont-Crosin
Tel: 032 944 15 64
www.chalet-montcrosin.ch
info@chalet-montcrosin.ch

Menu Saint-Valentin

Verre de bienvenue

Capuns (Spécialité des Grisons)

Filets mignons de porc entier
Gratin pomme de terre, légumes

Dessert Saint-Valentin

99 francs pour deux personnes

à l'épicerie
fromage à la coupe

Chez Dumora Sàrl | Patricia Dumora
Grand-Rue 20 | 2616 Renan
032 963 11 73 | 079 627 92 20 | patricia.dumora@gmail.com

Lu, ma, je, ve: 8h-12h | 16h-18h30 me, sa, di: 8h-12h | fermé

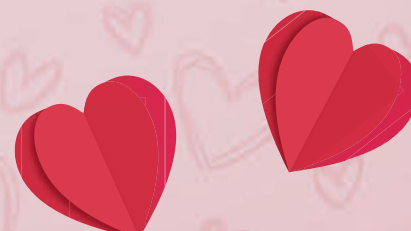
Boucherie Charcuterie Traiteur
Grünig - Giachetto

G & G

Rue Dr-Schwab 7 - 2610 Saint-Imier
032 941 36 66 - boucherieg.g@gmail.com

VACANCES

du dimanche 2 février au lundi 10 février inclus



Quel beau métier!

Nous sommes une boulangerie familiale établie à Courtelary depuis bientôt 150 ans dont le slogan « depuis 1870... et toujours à votre service » est et restera notre philosophie d'entreprise.

Notre objectif premier est effectivement de satisfaire pleinement nos clients et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Avec nos 30 collaborateurs, nous mettons ensemble toute notre énergie pour mériter votre confiance. Votre boulangerie « Chez Jean-Pierre » continuera de vous faire plaisir avec son vaste assortiment de produits artisanaux, fabriqués avec des matières premières régionales de qualité!

En magasin, vous trouverez tous les jours des produits frais; un nouveau pain est réalisé tous les mois et de nouvelles pâtisseries sont régulièrement proposées.

Envie d'organiser un apéritif ou de commander une tourte de mariage... nous sommes là pour vous servir! L'étendue de nos prestations (traiteur-boulangerie-pâtisserie) nous permet de répondre à vos demandes. Nous disposons également d'un service de livraison nous permettant de vous servir selon vos volontés.

Dans nos magasins d'alimentation (Courtelary, Villeret, Cortébert) vous trouverez un large choix de produits de consommation et des produits frais dont le ravitaillement se fait tous les jours. Vous pouvez également trouver nos produits de fabrication maison au magasin Volg de Péry et depuis le 1^{er} janvier 2020 dans notre nouvelle succursale à Corgémont.

Entreprise formatrice, nous accueillons également des apprentis dans les domaines de la vente et de la boulangerie-pâtisserie

Nous vous rappelons que nos magasins de Courtelary et Saint-Imier sont ouverts le dimanche matin.

Au plaisir de vous accueillir dans l'un de nos magasins!

Famille Leuenberger et ses collaborateurs



chez jean-pierre
famille Leuenberger

Boulangerie Leuenberger
J.-F. Leuenberger, 2608 Courtelary
Tél. 032 944 11 39

BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side
brother at your side
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 - Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courtiel : info@evro.ch

atelier du corps

| | |
|--|--|
| MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques 079 347 86 50 | FABIO MAZZOLI Hypnose thérapeutique 079 335 34 42 |
| LUCIENNE CRAMATTE Kinésiologie 079 476 46 70 | ARIANE BÉRANGER Massage classique 079 732 04 42 |

Francillon 34, 2610 St-Imier

MT | Madeleine Traiteur

Réceptions
Séminaires
Grands Événements
Plateaux Repas
Repas en Entreprise

032 944 14 76

Votre contact pour les pages CIDE

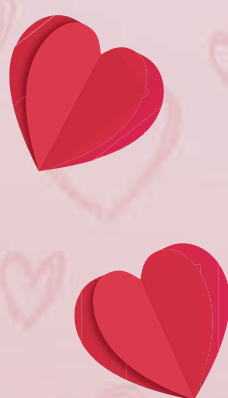
imprimerie **bechtel sa**

2608 Courtelary Tél. 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Pour une Saint-Valentin
Chocolatée...
Gourmande...
Coquine...
Venez découvrir nos spécialités dans notre boutique de Courtelary

Grand-Rue 48
2608 Courtelary
+41 32 944 30 68
info@christophe-chocolatier.ch

Christophe
Chocolatier



Joyeuse
Saint-Valentin

Liste des membres du CIDE

Cormoret

- Boucherie-Charcuterie Schwab
- Menuiserie David Schwab
- SysConcept Sàrl

Cortébert

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre

Courtelary

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie & Biscuiterie
Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- Terre Sauvage
- Vuilleumier Roland SA

Mont-Crosin

- Chalet Mont-Crosin

Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sàrl
- Atelier du Corps
- Au p'tit Caf
- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Boulangerie-Pâtisserie Zoni Andrea
- Brasserie de la Place
- Buri Gestion Sàrl
- Cart-électronique
- Cattin Contrôle Elec
- CDM
- Chiesa
- Coco Coiffure
- Croisitour Voyages
- Diatel
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- Evro photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Funiculaire
Saint-Imier - Mont-Soleil SA
- Gilomen Carrelage
- GL Import
- Grünig-Giachetto
- id3a Sàrl
- Jobin Optique
- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl- Laiterie Demont
- Le Pub 2610 Sàrl
- LumiMénagers Sàrl
- Nikles Toiture SA
- Oppliger-bois Sàrl
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Qwell by VALSER
- Restaurant La Reine Berthe
- Rêve d'enfant Sàrl
- RoCHAT Intérieur
- SenShâ Cosmetics Sàrl
- TASK 5-S SA
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Velo Nell'o

Renan

- A l'épicerie
- Hair'Guël Coiffure

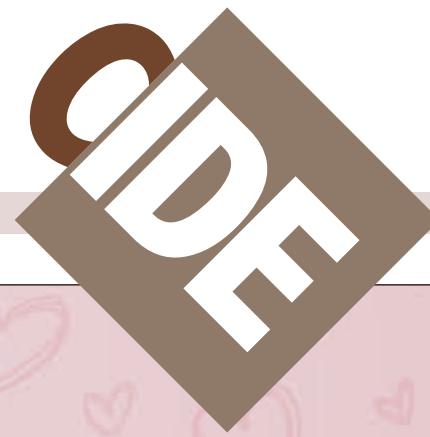
Sonvilier

- Boulangerie-Pâtisserie Zoni Andrea
- Jardinerie du Vallon
- ZEP Chauffage et sanitaire

Villeret

- Boulangerie-Alimentation
Chez Jean-Pierre
- Erguël voyages
- Garage Gerster SA
- Le Fumet
- Ortho Schlup Sàrl
- PLN Sound Sàrl

La liste des membres est aussi disponible sur le site www.le-cide.ch



PRENEZ BIEN NOTE :

Votre Droguerie du Vallon sera fermée du **11 – 21 mars 2020** [vacances annuelles]

Afin de prévenir tout manque pendant cette période, nous vous proposons un rabais de

20%* à l'achat de 2 boîtes ou flacons de votre traitement.

* sur les produits « maison » - sauf articles déjà baissés, du 7 février au 9 mars 2020

Demandez toujours conseil à votre Droguiste

TLmatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

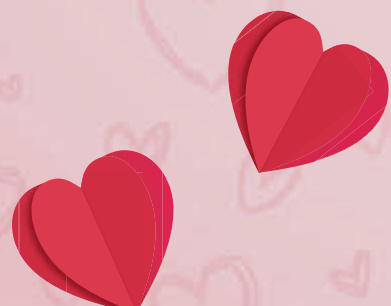
Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Epargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER 

Un spectacle clownesque et lyrique

Fondé en 2006, le Théâtre Frenesi a pour but de produire des spectacles de salle et de rue où le théâtre, la musique et l'humour sont intimement liés. Vous souvenez-vous de *L'Opéra mobile* et *Des mots plein les poches* que le CCL a déjà proposés en spectacle de rue ?

1975. *Carmen*, c'est l'histoire d'une secrétaire, dans un petit garage, qui nourrit une passion secrète pour la mécanique automobile. Soumise et maltraitée par son patron, elle découvre à la radio la *Carmen* de Bizet. La musique ensorceillante de l'opéra, qu'elle écoute en boucle, l'entraîne dans un monde imaginaire qui lui donne l'envie et la force de se rebeller. Et peu à peu, son quotidien fait de machine à écrire, téléphone, jantes, pneus, factures, pistons, papiers, volants, huiles, tuyaux d'air comprimé, poubelles, etc. se transforme en un univers poétique et burlesque, plein de surprises où elle nous offre sa version explosive de *Carmen*, cette femme libre et moderne qui donne sa vie pour son idéal de liberté.

Pour ce nouveau spectacle, Teresa Larraga, initiatrice du projet, a choisi de créer une partie de *Carmen* au CCL. Elle nous convie à une représentation de sortie de résidence à l'issue de laquelle il sera possible de partager un moment de discussion avec l'équipe de création.

Idée, mise en scène, co-écriture et interprétation: Teresa Larraga. Collaboration dramaturgique, illustration sonore: Caroline Le Forestier. Collaboration artistique: Adrian Schvarzstein, Laura Belgrano et Jean-Luc Barbezat. Une coproduction du Théâtre Frenesi et du CCL.

Spectacle clownesque et lyrique

Dimanche 16 février

17h 30, CCL

Collecte: boîte à outils à la sortie

Réservations: 032 941 44 30

www.frenesi.ch



PSHV ET PSJB

Un petit pas pour notre hôpital, un grand pas vers la privatisation de la santé ?

Tous les hôpitaux du canton de Berne sont des Sociétés Anonymes avec le canton comme actionnaire quasi unique.

Le 10 janvier, nous avons été informés que le canton de Berne céderait 35 % du capital de l'Hôpital du Jura bernois au groupe Swiss Medical Network (SMN)

Il s'agissait au départ d'assurer la survie de l'hôpital de Moutier en y associant un partenaire privé. Or c'est maintenant l'Hôpital du Jura bernois dans son entier qui va servir de cobaye, puisque c'est la première fois que des acteurs privés entrent dans le capital d'un hôpital public.

Qu'un privé (SMN) entre à 35 % dans le conseil d'administration et injecte de l'argent pour nous permettre de renforcer les hôpitaux de Sain t-Imier et de Moutier et ainsi d'améliorer les prestations à notre population, c'est une opportunité à saisir.

Un hôpital public soigne tous les citoyens, même ceux qui rapportent peu ou à perte. Un

partenaire privé investit dans le marché de la santé (80 milliards en 2018 pour notre santé) et compte bien faire fructifier son argent, donc que l'hôpital soit le plus rentable possible.

Le partenaire privé aura la possibilité de devenir actionnaire majoritaire dans les trois ans à venir. Cela signifie que l'on aura privatisé l'HJB.

L'enquête sur le taux de satisfaction des patients de l'HJB est à plus de 90 % et HJB traite seul 95 % des cas qui ont recours à lui.

Comment un hôpital privé peut-il accomplir des missions de service public ?

Qui aura accès aux soins, les patients au bénéfice d'une assurance complémentaire ?

Est-ce que seulement les patients solvables qui souffrent de maladies rentables, seront soignés ?

Est-ce un ballon d'essai lancé par un conseiller d'Etat pensant que le marché résout tous les problèmes ?

Quelle est la stratégie de la SAP vis-à-vis de l'Hôpital de l'île? Va-t-on brader les bijoux de familles ?

La privatisation partielle ou totale de l'Hôpital du Jura bernois n'a pas qu'une signification régionale.

| pshv et psjb

Personne de référence:
Michel Ruchonnet
079 637 24 24

LA FERRIÈRE

Carnaval dans l'air avec la Fanfare de La Ferrière



La Fanfare de La Ferrière a répondu présente à l'invitation du comité de carnaval du village voisin aux Bois. C'est sous la forme d'une clique que musiciennes et musiciens défilent le samedi 22 février prochain à 16h pour le départ du cortège depuis la place de l'école des Bois.

Toute personne qui souhaite se déguiser et suivre le cortège est la bienvenue, sans âge limite. Le thème de cette année *Carnaval se réchauffe* donne libre cours à votre imagination et après le cortège, il y aura de nombreuses animations à l'intérieur de la halle.

N'hésitez pas à nous rejoindre nombreux pour vous éclater avec ou sans costume; histoire d'oublier les caprices d'un hiver morose ou tout simplement trouver un bon prétexte pour faire la fête!

| jp

Samedi 22 février

Départ du cortège à 16h depuis la place de l'école des Bois

Animations à l'intérieur de la halle

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Après-midi de projection



Mardi 18 février à 14h, vous êtes attendus pour partager un bon moment à la maison de Paroisse. Au programme: *L'Odyssée sauvage* de Nicolas Vanier. Une expédition de l'amoureux du grand froid, 6000 km avec une meute de 10 chiens de la Sibérie jusqu'aux

rives gelées du Lac Baïkal, en passant par la Chine et la Mongolie. Une aventure hors du commun! Comme de coutume, une petite collation sera servie dans une ambiance chaleureuse. Au plaisir de vous retrouver, jeunes et moins jeunes, de Sonvillier et d'ailleurs. | l'équipe d'animation

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS 

Bonne nouvelle: le prix du gaz naturel baisse

A compter du 1^{er} janvier dernier, les tarifs de vente du gaz naturel aux clients des Services techniques de Saint-Imier ont été adaptés à la baisse. A l'origine de cette bonne nouvelle: la diminution du prix d'achat.

Au total, le prix 2020 est de 0.5 centime par kWh (ct/kWh) inférieur à celui de l'an passé. La baisse touche l'ensemble des segments de la clientèle des Services techniques.

Le tarif chauffage, par exemple, est passé de 7.92 à 7.42 ct/kWh. La taxe d'abonnement, elle, est restée inchangée à 240 francs par mois.

Rappelons que le prix du gaz est composé de celui de l'énergie proprement dite, des coûts d'entretien des réseaux de transport et de distribution ainsi que de la taxe CO₂ de la Confédération. | cm

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS 

Votations fédérales et cantonales du 9 février

Lors des votations fédérales et cantonales du 9 février, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: président: Valery Graber; secrétaire: Jacqueline Schneeberger;

membres: Anita Berger, Amélie Stofer, Alan Jeanbourquin, Marlon Fedi. Les autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

CONNAISSANCE DU MONDE

L'Ecosse et ses légendes

Mardi 10 mars prochain aura lieu au Cinématographe de Tramelan le 3^e film-conférence de Connaissance du Monde de l'année. Qu'est-ce que c'est? Un film projeté et l'auteur présent dans la salle pour une conférence. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir le réalisateur John Hudson qui nous présentera son film *Légendes d'Ecosse*.

Le film

S'il y a bien une terre qui évoque la magie d'une nature sauvage, le surnaturel de créatures marines énigmatiques, le frisson d'apparitions fantomatiques, c'est l'Ecosse, tout au nord de l'Angleterre. De paysages vallonnés battus par les vents en falaises abruptes donnant sur une mer déchaînée, l'Ecosse s'est taillé une réputation de terre légendaire entre toutes. C'est à l'aune de ses châteaux, et plus particulièrement de celui d'Edimbourg, que celle-ci se mesure.

Le long des côtes sauvages, au détour d'un loch embrumé ou d'une forêt endormie, les châteaux égrènent leur passé, les lacs livrent leurs secrets, Glasgow et Edimbourg dévoilent leurs trésors

et les habitants partagent leurs exquis traditions.

Biographie

John Hudson est réalisateur, directeur artistique et scénariste. Après avoir écrit et réalisé une douzaine de courts métrages de fiction et d'animation, coproduits par Canal+ et France Télévision et primés dans de nombreux festivals, il est engagé pour écrire plusieurs scénarios de longs métrages et de séries. A cause de la technicité de ses films de fiction, il est sollicité pour faire des films en formats spéciaux, à mi-chemin entre documentaires et films à grand spectacle, en 70 mm, relief, showscan, spectacles multimédias, notamment pour le Futuroscope de Poitiers. Il réalise également 3 documentaires commémoratifs et une centaine de films Corporate et Institutionnels. Sa passion pour les récits historiques et le cinéma fantastique, et ses origines anglo-saxonnes, le mènent tout naturellement jusqu'à ce projet fascinant sur les *Légendes d'Ecosse*. | dc

Cinématographe Tramelan
Mardi 10 mars, 20h



Dunnottar Castle 2013

EN SALLES



SONIC LE FILM

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ADAM

VENREDI 7 FÉVRIER, 18 H
DIMANCHE 9 FÉVRIER, 20 H
MARDI 11 FÉVRIER, 20 H

de Maryam Touzani, avec Lubna Azabal, Nisrin Erradi. Dans l'une des petites ruelles de la vieille médina de Casablanca, Abba, veuve, possède une petite boulangerie fine. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 40.

LE VOYAGE DU D^R DOLITTLE

VENREDI 7 FÉVRIER, 16 H
SAMEDI 8 FÉVRIER, 14 H
DIMANCHE 9 FÉVRIER, 14 H

de Stephen Gaghan, avec Robert Downey Jr., Antonio Banderas, Michael Sheen. Après la perte de sa femme sept ans plus tôt, l'excentrique Dr. John Dolittle, célèbre docteur et vétérinaire de l'Angleterre de la Reine Victoria, s'isole derrière les murs de son manoir, avec pour seule compagnie sa ménagerie d'animaux exotiques. En français. Dès 6 ans. Durée 1 h 41.

Zem. Lise a 18 ans, elle vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet électronique car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie. En français. 16 ans. Durée 1 h 36.

ARTISTE DE LA VIE

MERCREDI 12 FÉVRIER, 18 H

Reprise.

LE LION

MERCREDI 12 FÉVRIER, 20 H

de Ludovic Colbeau-Justin, avec Dany Boon, Philippe Katerine. Pour l'aider à retrouver sa fiancée disparue, Romain, médecin en hôpital psychiatrique n'a d'autre choix que de faire évader l'un de ses patients Léo Milan, qui prétend être un agent secret... En français. 10 ans. Durée 1 h 35.

SONIC LE FILM

MERCREDI 12 FÉVRIER
JEUDI 13 FÉVRIER

de Jeff Fowler, avec Jim Carrey, James Marsden. Adapté de la franchise de jeux-vidéo phénomène de SEGA, Sonic le Film mêle aventure et comédie en live-action autour du plus célèbre des hérissons bleus. En français. Durée 1 h 39.

UN DIVAN À TUNIS

JEUDI 13 FÉVRIER, 18 H

de Manele Labidi, avec Golshifteh Farahani. Selma Derwish, 35 ans qui, après avoir exercé en France, ouvre son cabinet de psychanalyse dans une banlieue populaire de Tunis. En VO s.-t. 10 ans (sug. 14). Durée 1 h 28.

UNE BELLE ÉQUIPE

JEUDI 13 FÉVRIER, 20 H

de Mohamed Hamidi, avec Sabrina Ouazani, Kad Merad. Après une bagarre, toute l'équipe de foot de Clourrières est suspendue jusqu'à la fin de la saison. Afin de sauver ce petit club du Nord qui risque de disparaître, le coach décide de former une équipe composée exclusivement de femmes pour finir le championnat. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 35.

AU ROYAL À TAVANNES

LES TRADUCTEURS

VENREDI 7 FÉVRIER, 20 H
SAMEDI 8 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 9 FÉVRIER, 17 H

de Régis Roinsard, avec Lambert Wilson, Olga Kurylenko. Isolés dans une luxueuse demeure sans aucun contact possible avec l'extérieur, neuf traducteurs sont rassemblés pour traduire le dernier tome d'un des plus grands succès de la littérature mondiale. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 45.

LE MIRACLE DU SAINT INCONNU

SAMEDI 8 FÉVRIER, 17 H
DIMANCHE 9 FÉVRIER, 20 H
MARDI 11 FÉVRIER, 20 H

d'Alaa Eddine Aljem, avec Youes Bouab, Anas El Baz. Au beau milieu du désert, Amine court, sa fortune à la main, la police aux trousses. Il enterre son butin dans une tombe bricolée à la va-vite. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 40.

THE GENTLEMEN

MERCREDI 12 FÉVRIER, 20 H
JEUDI 13 FÉVRIER, 20 H

Voir ci-contre.

THE GENTLEMEN

VENREDI 7 FÉVRIER, 20 H 30
SAMEDI 8 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 9 FÉVRIER, 17 H

de Guy Ritchie, avec Matthew McConaughey, Colin Farrell, Hugh Grant. Michael, un baron de la drogue, veut mettre fin à ses activités et vendre son empire à des milliardaires américains. Mais est-il possible de se retirer de ce business en toute quiétude et sans représailles? En français. 16 ans. Durée 1 h 53.

L'ŒUVRE SANS AUTEUR I ET II

SAMEDI 8 FÉVRIER, 16 H 30

De Florian Henckel von Donnersmarck, avec Tom Shilling, Sebastian Koch, Paula Beer. A Dresde en 1937, le tout jeune Kurt Barnet visite, grâce à sa tante Elisabeth, l'exposition sur l'art dégénéré organisée par le régime nazi. Il découvre alors sa vocation de peintre. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 3 h 10.

LA FILLE AU BRACELET

LUNDI 10 FÉVRIER, 20 H

de Stéphane Demoustier, avec Melissa Guers, Anaïs Demoustier, Roschdy

Le clin d'œil

CORONAVIRUS



Tony

PARC CHASSERAL

Les gagnants sont connus

Le concours photo lancé par le Parc Chasseral en début d'année a remporté un franc succès. Les deux lauréats ont été désignés par un jury interne et leurs photos illustreront le Programme annuel du Parc qui sortira en mars prochain.

Le premier prix est attribué à Jonathan Ummel, de Saint-Imier, pour une prise de vue effectuée à proximité de la Métairie d'Evillard, sur la commune d'Orvin. Sa photo constituera la couverture du Programme annuel 2020-2021 du Parc Chasseral. Les silhouettes de deux alisiers surplombent celles de randonneurs sur un pâturage situé sur le côté est de la crête du Chasseral, dont on voit l'antenne au loin. Le lauréat recevra des bons de voyage d'une valeur de 300 francs.



Jonathan Ummel, de Saint-Imier, remporte le premier prix avec sa photo prise le 8 juin 2019 à proximité de la Métairie d'Evillard. © Jonathan Ummel

Daniel Schöb, de Cernier, a photographié le tronc vieillissant d'un érable sycomore dans un pâturage boisé des Savagnières. Un arbre-habitat séculaire, à forte valeur écologique, qui abrite une diversité foisonnante d'organismes, il remporte lui aussi des bons de voyage d'une valeur de 200 francs. Son cliché ornera la carte détachable du Parc, intégrée dans le Programme annuel.

Le jury interne au Parc a sélectionné ces photos gagnantes parmi 307 images, envoyées par 102 participants entre le 6 et le 19 janvier, une augmentation de participation de 30 % par rapport à l'année dernière.

Le Programme annuel du Parc Chasseral et la carte qui l'accompagne seront imprimés

à 14 000 exemplaires et distribués sur le territoire du Parc et dans ses alentours dès leur sortie de presse, à la fin du mois de mars. La brochure sera aussi disponible en téléchargement sur le site internet du Parc: www.parcchasseral.ch.

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38 000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

AGENDA

| EXPOSITIONS | DIMANCHE 16 FÉVRIER |
|---|---|
| - Exposition collective <i>Encres et Aquarelles</i> , en collaboration avec le Musée de Saint-Imier. CCL, Marché 6, Saint-Imier. Du 7 février au 15 mars. Me à ve de 14h à 17h, sa et di de 14h à 17h | - 20 ^e bourse aux oiseaux de la Vallière du Vallon, salle polyvalente, Cormoret, de 9h à 16h - Spectacle clownesque et lyrique <i>Carmen</i> , CCL, Saint-Imier, 17h30 |
| VENREDI 7 FÉVRIER | MARDI 18 FÉVRIER |
| - Vernissage de l'expo collective, CCL, Saint-Imier, 19h - Match aux cartes, jass individuel, centre paroissial Saint-Georges, Saint-Imier, 20h - Fête de la neige, Mont-Soleil, dès 18h | - Club des aînés, projection du film <i>L'Odyssée sauvage</i> , maison de paroisse, Sonvilier, 14h |
| SAMEDI 8 FÉVRIER | MERCREDI 19 FÉVRIER |
| - Soirée de jeu, Le Toit des Saltimbanques, Courtelary, 18h - Ouverture du magasin Broc'en fleurs, verre de l'amitié, Péry, dès 9h | - Contes et goûter en collaboration avec le CCL, bibliothèque, Saint-Imier, 15h30 - Spectacle familiale, <i>Ida n'a rien qu'une pie, tant pis</i> , Le Toit des Saltimbanques, Courtelary, 16h |
| DIMANCHE 9 FÉVRIER | JEUDI 20 FÉVRIER |
| - Récital d'orgue, Collégiale, Saint-Imier, 17h | - Café deuil, restaurant de la Clé, Courtelary, de 19h30 à 21h30 - Les Récrés du jeudi, après-midi jeux et autres activités, ancienne école, Vauffelin, de 14h à 16h |
| LUNDI 10 FÉVRIER | DIMANCHE 23 FÉVRIER |
| - Présentation du corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte, hangar, 18h | - Journée folklorique <i>Stubete</i> , centre communal, Péry, dès 11h |
| SAMEDI 15 FÉVRIER | SAMEDI 7 MARS |
| - 20 ^e bourse aux oiseaux de la Vallière du Vallon, salle polyvalente, Cormoret, de 9h à 18h | - Pièce de théâtre <i>Pouic-Pouic</i> , par le groupe théâtral de Court, centre communal, Péry, 20h15 |
| | MARDI 10 MARS |
| | - Film-conférence <i>L'Écologie d'Écosse</i> , cinématographe, Tramelan, 20h |

SAIGNELÉGIER

Le cor des Alpes résonnera aux pieds des sapins

Pour la 5^e année consécutive, Jacky Domont en collaboration avec l'ARCA-ARY organise un cours de cor des Alpes qui aura lieu au Centre de Loisirs à Saignelégier le 7 mars prochain de 9h à 17h. Le cours de cette année aura comme moniteurs, Martin Roos de Bâle et Fabien Crausaz, codirecteur de l'Académie Suisse de Cor des Alpes, cinq fois champion suisse et deux fois champion d'Europe.

Pour cette édition, Jacky Domont s'est également assuré la participation de plusieurs joueuses et joueurs du Jura bernois, en l'occurrence la célèbre joueuse Fanny Känzig, brillante instrumentiste de Court ainsi que celle de Pierre Burri de Tramelan. Le cours a



pour but de se performer à la lecture de la partition avec peu d'informations et de faire de la précision dans l'attaque des voix. Le cor des Alpes est un instrument de musique apparu au XIV^e siècle qui était destiné

initialement à la communication à distance en montagne. Pour plus d'informations, Jacky Domont est atteignable au 078 633 34 87 ou par mail à l'adresse: jackydomont@bluewin.ch. | jcl

BPA

Augmentation du nombre de chutes mortelles

Le BPA renforce la prévention des chutes chez les seniors

Ces dernières années, le nombre de décès consécutifs à une chute a progressé. En l'espace de dix ans, il a bondi de plus de 40%. Les seniors sont particulièrement touchés. Un entraînement ciblé permettrait pourtant de réduire le risque de chute. C'est pourquoi le BPA et ses partenaires renforcent leur campagne *L'équilibre en marche*. Ils ont créé un label de qualité décerné aux cours qui incluent des exercices ciblés de prévention des chutes.

Sur une période de dix ans, les accidents mortels consécutifs à une chute qui se sont produits dans l'habitat ou durant les loisirs (hors sport) ont augmenté de

plus de 40%. En 2016, 1715 personnes en Suisse sont décédées des suites d'une chute, contre 1211 en 2007. Cette progression s'explique principalement par l'évolution démographique. En effet, les seniors sont particulièrement sujets aux chutes. 94% des accidents mortels consécutifs à une chute leur sont en moyenne imputables.

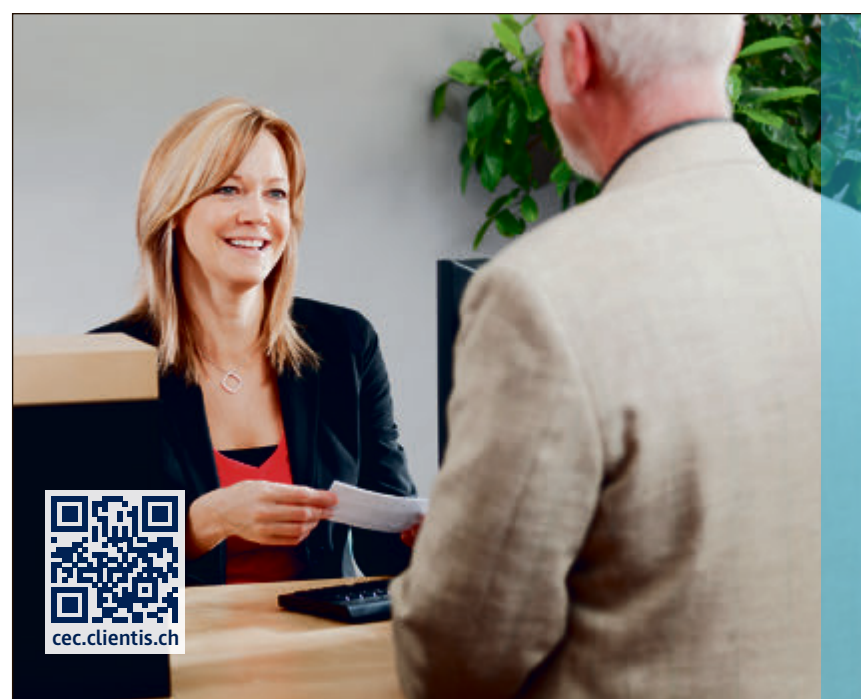
Un entraînement régulier réduit le risque de chute

«Un entraînement régulier et ciblé, dirigé par une personne compétente, est toujours efficace s'il est bien dosé et personnalisé», souligne Barbara Pfenninger, experte du BPA en

prévention des chutes. Il est conseillé aux personnes non entraînées de ne pas commencer à faire des exercices toutes seules à la maison. Selon Barbara Pfenninger, pour débiter, il est préférable de participer à un cours supervisé ou de se faire prescrire des séances de physiothérapie par un médecin. L'entraînement recommandé est constitué de trois unités hebdomadaires d'au moins 30 minutes chacune, effectuées en cours ou chez soi et comportant des exercices ciblés de force et d'équilibre.

Plus de 1500 offres de cours sur le site equilibre-en-marche.ch

Réclame



Vous privilégiez le contact humain?

Nos guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

5 agences présentes aujourd'hui et demain... à votre service!

| Siège de Courtelary | Agences | Saint-Imier | Tramelan | La Chaux-de-Fonds |
|---------------------|-------------------|-------------------|---------------|-------------------|
| Grand-Rue 45 | Sonceboz-Sombeval | rue Francillon 31 | Grand-Rue 136 | rue Neuve 3 |
| 2608 Courtelary | rue du Collège 3 | 032 941 47 27 | 032 487 52 22 | 032 911 44 44 |
| 032 945 10 50 | 032 489 24 84 | | | |

 **Clientis**
Caisse d'Épargne Courtelary





L'équipe victorieuse du tournoi ANF en salle du 25 janvier au Locle

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Belle victoire pour les Juniors B

En attendant le retour des beaux jours et le début du championnat fixé au 21 mars prochain, les Juniors B du Team Vallon Sonvilier ont remporté le tournoi ANF en salle disputé le 25 janvier dernier au Locle.

Félicitations à toute l'équipe, qui a fait preuve d'un bel esprit sportif, et à l'entraîneur José Javier Couso pour ce succès acquis après avoir remporté tous les matchs disputés lors de cette journée. | dr

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 Volleyboys – Tramelan 0-3
H 3° I. SMG Bienne – Tramelan 0-3
D M17 Tramelan – La Suze B 3-0
D 3° I. FSG Courfaivre – Tra. 3-2
D M15 Tramelan – Porr. mixte 3-0
D 5° I. Volleyboys M23 – Tram. 2-3
D M19 Porren. A – Tramelan 3-2

Vendredi 7 février
D 3° I. 20 h 45, Vendlincourt:
La Vendline – Tramelan

SKI ALPIN

Concours scolaire et populaire aux Savagnières

Organisé par le Ski Club Saint-Imier et l'Ecole Suisse de Ski de Saint-Imier le 12 février prochain aux Savagnières, sur la piste du Petit-Marmet.

Venez vous défier en famille, entre amis, entre camarades de classe ou simplement ressentir les plaisirs de la glisse, dans une course qui se veut ouverte à tous.

Afin de laisser à chacun et chacune la chance de ressentir l'ivresse du champion, les enfants seront classés dans différentes catégories:

- U6 (2004 et plus jeunes)
- U9 (2013-2011)
- U12 (2010-2008)
- U14 (2007-2006)
- U16 (2005-2004)
- Dames et hommes (dès 2003 et plus)

Nos jeunes compétiteurs du Ski-Club Saint-Imier et les membres de la Black League de l'ESS Saint-Imier seront présents pour vous prodiguer leurs conseils.

Inscriptions

Les inscriptions sont gratuites et peuvent se faire dès à présent par email: stephane.kiener@jura-timing.com (également sur place le jour de la course entre 13h et 13h30).

Le retrait des dossards se fera entre 13h et 13h30. Les premiers départs auront lieu dès 14h.

Cette compétition vous permettra de découvrir l'univers du ski dans un cadre convivial. Venez-nous y rejoindre nombreux et nombreuses. | g

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Bon pour le moral

Il pleuvait et ventait à la patinoire du Littoral de Neuchâtel dimanche dernier et avant le match, on se demandait combien de joueurs seraient présents, étant donné que toute la semaine il a fallu se battre pour qu'au moins 10 joueurs se déplacent pour faire face à une équipe mieux placée au classement que le HC Reuchenette.

Dans le premier tiers, c'est Damien qui ouvrirait le score dans la 5^e minute sur une individualité, suivi de Claudio 1 minute plus tard. Le reste du tiers fut synonyme de cafouillage et d'occasions manquées. A noter que Alexandre, le gardien, réussit de nombreux arrêts et parades de ses adversaires du soir. Score intermédiaire: 0 à 2.

Dans le tiers médian, Nicolas augmentait l'avance dans la 22^e, suivi par Claudio 3 minutes plus tard. Au tour de Willy de percer le dernier rempart de Ins à la 32^e et Claudio, décidément en forme lors de ce match, inscrivait le 6^e but à la 37^e. Alexandre ne repartira pas avec un blanchissage ce soir, puisque Ins parvint tout de même à inscrire son premier but de la soirée à la 38^e. Score intermédiaire: 1 à 6.

Dans le dernier tiers, l'adversaire ne baissait pas les bras

en scorant à la 45^e. Du côté des pénalités, on a vu les gars de Bohnen jouer presque pendant 2 minutes avec 2 joueurs sur le banc, sans pour autant encaisser de but. Mieux que la semaine dernière. Puis en moins de 2 minutes, Damien et Willy augmentaient encore le score pour les Pérysans. A la 53^e minute, Ins parvint à réduire l'écart, mais c'était sans compter sur Damien qui inscrivit à nouveau un but tout seul 22 secondes plus tard, Kevin enfonçait finalement le clou de ce match en mettant le 10^e goal de la soirée, ce qui lui valut de payer la tournée de bières à ses coéquipiers. Score final: 3 à 10.

Une victoire qui fait du bien au moral avant la rencontre de demain contre Reconvilier, qui a battu Gurmels 5 à 3 ce week-end.

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch. Au plaisir de vous voir tout prochainement. | vv

Ins – Reuchenette 3-10

Samedi 8 février
19h 15, Tissot Arena Bienne:
Reuchenette – Reconvilier

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Début de la série des playoffs

Après la rencontre perdue contre le leader Delémont sur sa patinoire, le HCT rencontrait samedi passé Star Chaux-de-Fonds à l'extérieur pour sa dernière partie du masterround. On sait que les déplacements dans le haut du canton sont toujours assez délicats face aux équipes formées de joueurs expérimentés. Nous en avons eu la preuve dernièrement face au HC Le Locle et ce fut pareil dans la métropole horlogère. Les hommes de l'entraîneur Bergeron ont fait les frais en laissant échapper deux points après les prolongations, sans que cela ne change le classement final de cette phase, le HCT ayant laissé le commandement aux Delémontais dernièrement.

Il est aussi possible que l'équipe essuie un petit passage à vide, éprouve un certain relâchement en ce début d'année. L'essentiel, c'est maintenant de se ressaisir pour la suite. Les quarts de finale des playoffs ont commencé avec le derby toujours intéressant face au HC Moutier, deux équipes qui se connaissent bien. Le premier

match a eu lieu mardi soir à la Zürich Arena.

Les locaux ont ouvert la marque, mais les Prévôtois ont démontré une belle résistance durant toute la partie. Les deux équipes ont eu bien des occasions, mais finalement les Requins ont pris le dessus dans les tiers suivants pour emporter la mise.

Et hier soir avait lieu la seconde partie en terre prévôtoise. Le troisième acte se déroulera ce samedi à Tramelan. A ce moment-là, on saura peut-être laquelle de ces deux formations continuera l'aventure des playoffs.

Bravo à l'équipe féminine

En 3^e ligue, la réserve du HCT a réussi enfin à glaner trois points face à Courrendlin avant d'affronter à l'extérieur le HC Ponts-de-Martel ce samedi.

L'équipe féminine du HCT (1^{er}/34 pts) a trébuché face à l'équipe de Neuchâtel Academy, mais termine en tête du championnat régulier: super parcours et bravo les filles! L'équipe est engagée dès maintenant dans le groupe promotion de ligue B.

Voilà une super perspective pour cette belle équipe. La formation U20-A (5^e/20 pts) a dû s'avouer vaincue lors de son déplacement face à Genève-Servette. Les U15-A (3^e/29 pts) ont écrasé l'équipe de Fleurier à l'extérieur. Les U13-Top ont perdu face à Delémont-Vallée. | lb

2° Star Chx-de-Fonds – Tramelan 4-3
Tramelan – Moutier 5-1
3° Tramelan II – Courrendlin 8-4
SWHL-C Ne Academy – HCT Ladies 3-1
U20-A Genève-Servette – Tramelan 7-1
U15-A Fleurier – Tramelan 3-18
U13-Top Del.-Vallée – Tramelan 7-4

Samedi 8 février

2° 18h: Tramelan – Moutier (3^e partie)
3° 20h 15: Pts-de-Martel – Tramelan II
SWHL-C 20h45: HCT Ladies – Lausanne F.

Dimanche 9 février

SWHL-C 17h 15: Wisle Ladies – HCT Ladies

Mardi 11 février (évent. 4^e partie)

2° I. 20h 15: Moutier – Tramelan

Jeudi 13 février (évent. 5^e partie)

2° I. 20h 15: Tramelan – Moutier

Vendredi 14 février

SWHL-C 20h 15: HCT Ladies – HCAP Girls

TIR CORGÉMONT

Cours jeunes tireurs 2020

Tu as entre 14 et 18 ans, tu es de nationalité suisse et tu as envie de t'initier au tir sportif? En vue du cours jeunes tireurs 2020, la société de tir de Corgemont offre encore quelques places aux jeunes garçons et jeunes filles motivés.

Le cours commence début avril pour se terminer en octobre. Les exercices ont principalement lieu le mercredi et le jeudi soir. Tu auras la possibilité de participer à des concours, ainsi qu'à certains événements particuliers comme la Foire de Printemps et la fête du 1^{er} Août.

Attention

Le nombre de places étant limité, ne tarde pas avant de t'inscrire. Inscris-toi directement sur le nouveau site internet de la société: www.tir-corgemont.ch sous l'onglet jeunes tireurs ou également à cette adresse mail: yvesbett24@gmail.com ou par message au numéro 079 522 46 75. Délai d'inscription: samedi 29 février.

Une équipe de moniteurs jeunes et dynamiques se réjouit de t'accueillir. | le responsable jeunes-tireurs yves bettinelli

HC SAINT-IMIER ET ERGUËL HC

Les Imériens en déplacement à Adelboden

Seule la moitié de l'objectif a été atteint pour le HC Saint-Imier qui s'est qualifié pour les playoffs, mais sans avoir l'avantage de la glace. C'est donc à Adelboden que les Imériens iront entamer leur quart de finale des playoffs. L'adversaire oberlandais convient assez bien aux pensionnaires de la Clientis Arena et les rencontres entre ces deux formations ont toujours été serrées et intéressantes à suivre, tant au niveau de la qualité du jeu que de l'intensité. Mais on ne le répétera jamais assez, les playoffs représentent toujours une nouvelle compétition, avec des déploiements d'énergie hors du commun. C'est aussi le moment où le public doit s'enflammer lors de ces échanges passionnés, mouvementés, parfois musclés. Ce qui est certain, c'est que les supporters sont attendus en masse.

Le Eguël HC restera 2^e ligue

Les dernières sorties du Erguël HC ont nettement démontré la progression de ce groupe juvénile à qui il fallait laisser du temps pour s'adapter à une catégorie de jeu intéressante, mais aussi contraignante quant à l'application qu'elle apporte, tant au niveau logistique que financier. C'est précisément dans ce cadre-là qu'une équipe de la région fribourgeoise a décidé de se retirer de ce niveau de jeu.

Outre le fait que ce retrait favorise le maintien du Erguël HC, il devrait éveiller les esprits de la Régio League sur le chemin qu'elle emprunte depuis la création de MySport League. Le fait de voir plusieurs formations s'éclipser face aux difficultés structurelles et financières doit inciter les dirigeants à réagir. Mais pas sûr qu'ils aient toutes les cartes en mains, les clubs de ligues nationales tirant les ficelles de leurs côtés, le sujet

est complexe. Mais pour l'heure, le Erguël HC va construire sa formation pour la saison prochaine, parce qu'en définitive le hockey sur glace est un jeu et en Erguël, c'est cela qui prime.

Les U15 A ne laissent que des miettes

Les protégés de Michael Ducommun n'ont pas laissé traîner les choses face à leurs homonymes de Sensee-Future, le club formateur de Düdingen et sa région. Suite au tiers initial, les Imériens avaient déjà créé un écart de cinq filets à rien. Il a fallu attendre près de dix minutes pour que le compteur s'enclenche. Autant dire que le chemin du succès était déjà bien tracé. D'autant plus que peu avant la mi-match, les jeunes Bats trouvaient encore la faille par deux fois. Les Fribourgeois ont bien esquissé une réaction, mais bien trop tard pour inverser quoi que ce soit. Les jaunes et

noirs ont encore performé lors de la période ultime, ils n'ont jamais senti le danger dans leur dos.

Et pour plus d'informations sur l'ensemble du club, rendez-vous sur www.sainti-bats.com, le site internet des jaunes et noirs. | gde

1° Saint-Imier – Vallée-de-Joux 5-6
2° Franches-Montagnes – Erguël 5-3
U17 A Fr.-Montagnes – St-Imier 5-4
Ladies Chx-de-Fonds – St-Imier 2-6
U15 A St-Imier – Sensee Future 12-5

Samedi 8 février

U17 A 12h 15: Saint-Imier – Le Locle

Mardi 11 février

1° 20h 15: Adelboden – Saint-Imier

Jeudi 13 février

1° 20h: Saint-Imier – Adelboden,
¼ finale acte 2

Samedi 15 février

1° 17h 30: Adelboden – Saint-Imier,
¼ finale acte 3

VBC LA SUZE

Les hommes seuls aux commandes !

Vendredi dernier, la H2 recevait VolleyBoys pour un match au sommet. En effet, les deux équipes se disputaient la première place. On pouvait donc s'attendre à un match très serré et cela n'a pas manqué durant le premier set, avant que La Suze ne déroule complètement et fasse quasiment un cavalier seul.

Danger...

Lors du premier set, La Suze a rapidement pris les devants avant de voir VolleyBoys revenir au score, notamment grâce à de belles attaques à l'aile. Cela déboucha sur un coude à coude passionnant, les deux équipes prenant la main à tour de rôle. En fin de set, les deux formations ont eu chacune plusieurs occasions de clore la manche, qu'elles ont galvaudé à travers des erreurs de services et d'inattention. A ce petit jeu dangereux pour les nerfs, La Suze l'a finalement emporté par 31 à 29.

... définitivement écarté

Les Vallonniers ont entamé le deuxième set sur leur lancée, ils ont rapidement pris les devants sans jamais laisser revenir VolleyBoys. Des attaques puissantes et placées, un bloc souvent bien placé et une défense solide, auxquels s'ajoutaient quelques erreurs biennoises, ont permis aux Imériens de l'emporter 25-15.

Dernier set tout en maîtrise gagné par 25-15 également, avec une très belle série de services en début de manche, qui a permis aux Imériens de



Les hommes de La Suze n'ont pas fait de quartier face à VolleyBoys

prendre une avance confortable, d'autant plus rapide que leurs blocs impressionnants ont mis à néant l'attaque seelandaise!

Cette victoire permet à La Suze de prendre seul la tête de deuxième ligue.

La D2 fait fort aussi

Grosse performance également de la première équipe féminine qui milite en première ligue. En déplacement à Onex pour y défier les troisièmes du classement actuel, les Imériennes savaient que la tâche allait être compliquée, face à une équipe luttant pour une place en playoff. Lors du premier set, la logique du classe-

ment a largement été respectée, tant Servette dominait La Suze dans tous les domaines.

Motivées à ne pas rentrer bredouilles de ce long trajet, les protégées de Luca Verardo se sont donné les moyens de revenir dans ce match et d'empêcher le deuxième set par 26-24, après avoir été menées 17-11. Encore sous le coup de l'euphorie, les Imériennes ont complètement raté l'entame de la troisième manche ; elles étaient rapidement menées 12-4, le mal était donc fait face à une équipe de cette envergure.

Belle reprise

Le quatrième set a pourtant débuté de la meilleure des

manières pour les Imériennes : bien décidées à ramener des points, les filles de la Suze sont revenues à leur meilleur niveau sur tous les plans, assez pour s'adjuger le droit de disputer une cinquième manche. Lors de cet ultime set, les Suzettes n'avaient plus rien à perdre et c'est décontractées et en pleine possession de leurs moyens qu'elles sont allées chercher cette manche décisive sur le score de 15-11.

C'est donc avec deux points « inespérés » que les Imériennes sont rentrées à la maison. Ce bon résultat leur permet de s'accrocher à la 5^e place du classement. | vp

| | |
|-------------------------|-----|
| VFM - D2 | 3-2 |
| Tramelan - M17B | 3-0 |
| M16 - VEBB | 0-3 |
| Val Terbi - D5 | 2-3 |
| H2 - VolleyBoys | 3-0 |
| Porrentruy B - M17A | 0-3 |
| Servette Star Onex - D1 | 2-3 |

Vendredi 7 février
20h, Sonvilier: D2 - VEBB

Samedi 8 février
13h30: Val-de-Ruz - D1

Lundi 10 février
20h30, Saint-Imier: D5 - Porrentruy

Mardi 11 février
20h30 (coupe SVRJS): Delémont - D2

Mercredi 12 février
20h30: Nidau B - H2

AVIS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ouvre gratuitement ses colonnes aux sociétés sportives de sa zone de diffusion, qui peuvent chacune y animer une rubrique hebdomadaire avec texte et photo.

Le matériel *ad hoc* doit arriver à la rédaction (fac@bechtel-imprimerie.ch) le lundi soir. Les textes se rapporteront aux activités non lucratives de la société (matches, tournois, entraînements, démonstrations, résultats, classements). Ils seront relus par la rédaction, qui se réserve le droit de supprimer tout attaque ou propos injurieux, voire de raccourcir un texte si la mise en page l'exige. Les photos doivent être réalisées en haute définition et seront publiées selon les possibilités et l'intérêt du sujet.

Profitez de faire connaître vos sportifs, vos équipes, votre sport de prédilection !

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

GYM SENIORS CORGÉMONT

50^e anniversaire

Lors de leur traditionnelle rencontre gymnique du mois de janvier, les trois groupes de Gym Seniors ont eu le plaisir de célébrer le cinquantenaire de leur société.

Prenant son envol en 1970, le groupe n'a eu de cesse de s'accroître, passant de 12 dames âgées au départ à près de 60 gymnastes à ce jour, répartis en trois groupes: Gym Tonic, Gym Fit et Gym Seniors.

5 monitrices, formées et dynamiques, se relaient pour animer les leçons hebdomadaires.

Depuis 45 ans, Suzy Weber, responsable du groupe, œuvre sans relâche et enthousiasme à l'évolution et au succès de cette belle société, secondée en cela par son comité et le staff des monitrices.

Bonne chance à Gym Seniors Corgémont à l'aube de ce second demi-siècle. | sw



Les responsables et les monitrices



Très belle performance de la première garniture féminine, qui a battu chez elle le troisième du classement actuel

12^e SNOWUP INTERJURASSIEN ❄️

Le mauvais temps a retenu la foule

La manifestation s'est déroulée dimanche 2 février dans de mauvaises conditions météorologiques entraînant une nette baisse de fréquentation

Le SnowUp interjurassien est le plus grand événement régional hivernal dédié à la mobilité douce. Il s'agit d'un événement dont le succès dépend exclusivement ou presque des conditions météorologiques et la 12^e édition qui s'est déroulée dimanche dernier aux Franches-Montagnes, n'a pas été épargnée par la pluie et quelques bourrasques de vent. De surcroît, il n'y avait, cette année, pas de neige. Heureusement, toutefois que la température était clémente (pas loin de 10 degrés).

Mais, malgré toute la bonne volonté des organisateurs, qui avaient, en dernière minute, réorienté les parcours vers des chemins blancs et/ou en dur, le public s'est très peu déplacé. En effet, 500 participants au maximum ont été comptabilisés

contre 5000 l'année dernière, à la même période, pour la 11^e édition, alors que le manteau blanc était au rendez-vous.

Changement de date ?

Eu égard à la dépendance météorologique de la manifestation, les organisateurs vont réfléchir à différentes options pour l'édition de 2021, dont la date n'a pas encore été arrêtée. L'événement pourrait être repoussé de plusieurs semaines, même si sa mise sur pied n'est pas remise en cause.

Une fois qu'une décision définitive aura été prise, elle sera bien évidemment communiquée.

| comm

www.snowup-interjurassien.ch

FSGF PÉRY

Deux soirées de pur bonheur pour les yeux

Le Centre Communal de Péry affichait complet vendredi et samedi derniers à l'occasion de la traditionnelle soirée annuelle de la section FSGF de Péry. Durant plus de deux heures, les plus de 300 personnes présentes chaque soir ont applaudi les chorégraphies sportives illuminant la scène des deux soirées. Hauts comme trois pommes, les bambins avec leurs mamans ont présenté sous le thème *Une glace pour deux*, un travail magnifiquement orchestré, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes (voir photo). Tout simplement admirable et le rappel du public enthousiaste était tout à fait mérité.

Ensuite, les dames actives, dans des costumes chatoyants, ont fait la fête pour oublier *Comme ils disent*, puis ce fut au tour du regroupement des actives de la FSG Féminine et de la FSG Hommes, avec une présentation fort réussie d'un thème de *Disco Night* qui a déclenché les applaudissements et bis du public présent, les filles et garçons ayant

fait preuve de rythme sur une musique qui soutenait leurs mouvements.

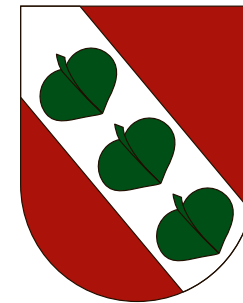
Les thèmes multiples des deux soirées ont sans conteste

été remerciés par les applaudissements nourris des spectateurs emballés. Et c'était cela l'essentiel de ces deux merveilleuses soirées dans le centre

communal, qui devient d'année en année plus exiguë à la vue des visiteurs venant passer une soirée-spectacle en famille. La rançon du succès ! | jcl



Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maître d'ouvrage: Florence et Olivier Friedli, rue de la Gare 41, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Olivier Friedli, architecte HES, rue de la Gare 41, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d'une maison familiale en ossature bois, toit à deux pans, avec garage intégré et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1146 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: ossature bois et toiture en fibro-ciment.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 7 février 2020

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Approbation

Révision du règlement communal sur les élections et votations

Le règlement révisé ci-dessus approuvé par l'assemblée du 9 décembre 2019 entre en vigueur le 1^{er} mars 2020.

Courtelary et Cormoret, le 7 février 2020

La Commune de Cormoret

Approbation

Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le nouveau règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Il n'a fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal. Par conséquent, son entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} février 2020.

Arrêté du conseil municipal du 28 janvier 2020

Vu les articles 8, 22 et 23 de la loi cantonale sur la protection de la population et sur la protection civile (LCPPCI; RSB 521.1) du 19 mars 2014;

Vu le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes et de situations d'urgence,

Le Conseil communal de Cormoret

Arrête

Article 1 : ¹ au niveau communal, les personnes responsables lors de catastrophes et de situations d'urgence (PRCSU) sont au moins les suivantes:

- Le responsable de la sécurité publique
- Le responsable des finances et
- La secrétaire municipale

² En cas d'indisponibilité des personnes précitées, celles-ci sont remplacées par leur suppléant selon l'organisation communale.

Article 2 : les tâches des PRCSU sont régies par les dispositions de la LCPPCI.

Article 3 : les PRCSU gèrent les catastrophes et les situations d'urgence au niveau communal aussi longtemps que leurs moyens le leur permettent et ne feront appel à l'OCRég que lorsqu'elles ne seront plus en mesure de gérer à elles seules la situation.

Article 4 : lors de catastrophes et de situations d'urgence gérées par l'OCRég, au moins l'une des PRCSU doit participer à tous les rapports de l'OCRég.

Article 5 : les PRCSU disposent de la même compétence financière que le Conseil communal, à savoir 30 000 francs.

Article 6 : le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} février 2020.

Cormoret, le 7 février 2020

La Commune de Cormoret

La Ferrière



Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), le règlement susmentionné a été adopté par l'assemblée municipale du 9 décembre 2019.

Ce dernier n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Le document est déposé au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

La Ferrière, le 7 février 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



Arrêté du Conseil municipal d'Orvin du 27 janvier 2020 relatif à l'organe de conduite communal

Le Conseil municipal d'Orvin
 - vu les articles 8, 22 et 23 de la loi cantonale sur la protection de la population et sur la protection civile (LCPPCI; RSB 521.1) du 19 mars 2014;
 - vu le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes et de situations d'urgence,

arrête

Article 1 : ¹ au niveau communal, les personnes responsables lors de catastrophes et de situations d'urgence (PRCSU) sont au moins les suivantes:

- Le maire
- Le conseiller municipal responsable de la sécurité publique
- Le/la secrétaire municipal(e)

² En cas d'indisponibilité des personnes précitées, celles-ci sont remplacées par leur suppléant selon l'organisation communale.

Article 2 : les tâches des PRCSU sont régies par les dispositions de la LCPPCI.

Article 3 : les PRCSU gèrent les catastrophes et les situations d'urgence au niveau communal aussi longtemps que leurs moyens le leur permettent et ne feront appel à l'OCRég que lorsqu'elles ne seront plus en mesure de gérer à elles seules la situation.

Article 4 : lors de catastrophes et de situations d'urgence, au moins l'une des PRCSU doit participer à tous les rapports de l'OCRég.

Article 5 : les PRCSU disposent de la même compétence financière que le Conseil municipal, à savoir 40 000 francs.

Article 6 : le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} février 2020.

Orvin, le 27 janvier 2020

Au nom du Conseil municipal d'Orvin
 Le Président: Marc-André Lécho
 Le Secrétaire: Daniel Racine

Saint-Imier



Permis de construire 19-93

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Nathalie Houriet et David Philippon, rue de la Clef 15, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1342, rue de la Clef 15, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: agrandissement du bâtiment existant par adjonction d'un volume supplémentaire en façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: -

Zones / périmètres protégés: -

Objet protégés: -

Dépôt public: du 7 février 2020 au 9 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 février 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
 Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 19-66

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Jacques Perrin et Viviane Auberson, Les Planches 9, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1831, Les Planches 9, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: modification du permis 17-89 (création d'un appartement dans le manège destiné à garantir une présence sur place pour le soin des chevaux).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZUP Z

Dérogations: annexe 1 ZUP Z (conformité à l'affectation).

Zones / périmètres protégés: -

Objet protégés: -

Dépôt public: du 7 février 2020 au 9 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques,

les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 7 février 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
 Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 20-01

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Longines Compagnie des montres Francillon SA, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Etienne Chavanne SA, rue Bellevue 2a, 2832 Rebeuvelier.

Adresse du projet: BF 28, Les Longines 3, Les Longines 5, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment L3 et L5

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: A2.

Dérogations: -

Zones / périmètres protégés: -

Objet protégés: bâtiment digne de conservation (L5).

Dépôt public: du 31 janvier 2020 au 2 mars 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 31 janvier 2020

Le Chef du service urbanisme et mobilité
 Nicolas Vuilleumier

Réclame



Aider tous les jours
 La continuité est la clé de la réussite. En étant marraine ou parrain de projet, vous aidez à implanter durablement un projet de l'UNICEF de votre choix à raison de 360 francs par an. Merci de votre aide.
www.unicef.ch

